This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

381.3 Chia

302097384-

MÉLANGES ÉGYPTOLOGIQUES.

MÉLANGES

ÉGYPTOLOGIQUES

COMPRENANT ONZE DISSERTATIONS SUR DIFFÉRENTS SUJETS,

Par **F. CHABAS**,

Membre honoraire de l'Institut égyptien, Vice-Président de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône, Correspondant de la Société impériale des Antiquaires de France, de la Société archéologique de Langres, etc.

A CHALON-SUR-SAONE,

CHEZ J. DEJUSSIEU, IMPRIMEUR, RUE DES TONNELIERS, 5.

A PARIS,

CHEZ M. BENJAMIN DUPRAT, LIBRAIRE DE L'INSTITUT,

Rue du Cloître-St-Benoît, 7.

1862.

BODLEIAN
EX LIBRIS
1937
OXFORD

AVANT-PROPOS.

Grâce aux progrès incessants de la science du déchiffrement, l'investigation des textes égyptiens devient de plus en plus facile et fructueuse ; les pionniers, dont Champollion est l'initiateur, envahissent progressivement les vastes régions encore inoccupées du domaine littéraire et scientifique des pharaons. Sur beaucoup de points obscurs la lumière s'est faite, et l'on a rassemblé pour l'histoire et pour la philologie une foule de matériaux qu'il est urgent de classer.

Jusqu'à présent ces conquêtes récentes demeurent, pour la plupart, enfouies dans les cahiers particuliers des égyptologues ; les efforts des travailleurs sont isolés et leurs progrès individuels n'arrivent que tardivement à la publicité. C'est là un inconvénient grave. Notre science, en effet, n'est pas de celles dont les règles sont écrites, et nous n'avons pas de traités

méthodiques contenant le fonds commun de nos recherches. Notre tâche consiste à rétablir par voie de comparaison, d'induction et d'analyse, une langue perdue dont le copte nous a conservé quelques débris. Nous procédons du connu à l'inconnu, et l'on conçoit facilement que, de même que pour l'algèbre, chaque élimination d'une inconnue fournit un levier pour attaquer les autres.

Vulgariser promptement une découverte, c'est donc en assurer de nouvelles et rendre à l'étude de véritables services. Sous cette impression, j'ai réuni, dans ce petit volume, le résultat de quelques observations récentes auxquelles mon savant ami, M. Goodwin, m'a permis de joindre d'importantes constatations philologiques.

—

Pl. 1

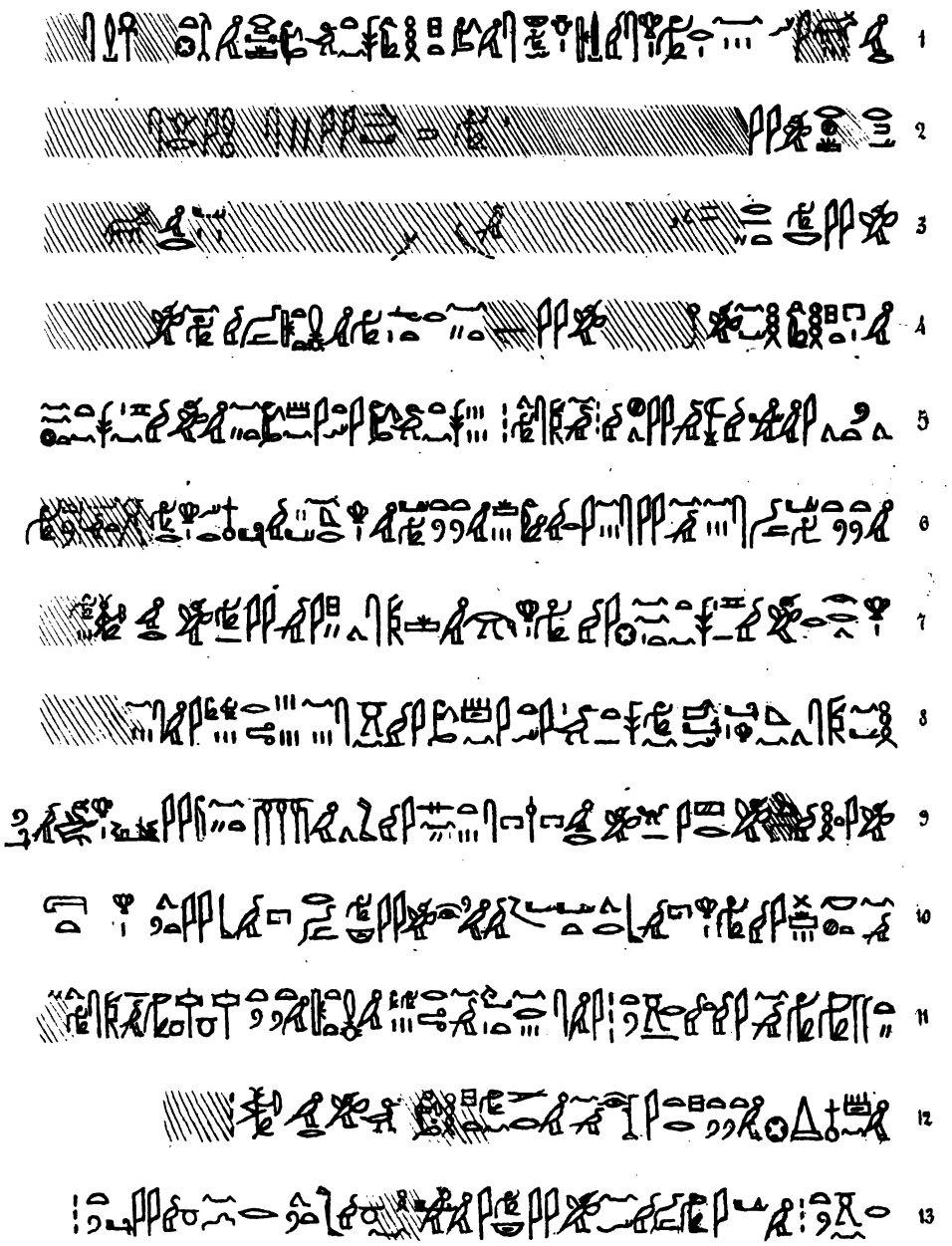

Rapport sur une arrestation d'esclaves fugitifs.

MÉLANGES ÉGYPTOLOGIQUES.

I

ARRESTATION DE SIX ESCLAVES FUGITIFS, SOUS LE RÈGNE DE RAMSÈS II.

Les papyrus hiératiques, publiés par le gouvernement Néerlandais sous l'habile direction de M. le Dr Leemans, contiennent un grand nombre de documents intéressants. Par son sujet, l'un d'entre eux (1.368, pl. CLXXIX) [1] rappelle le papyrus égypto-grec sur lequel Letronne a publié un mémoire très-remarquable [2]. Nous ne trouverons pas dans le manuscrit égyptien les détails circonstanciés dont le savant archéologue a su tirer tant de lumineuses déductions, toutefois il m'a paru soulever quelques questions d'un haut intérêt.

Il consiste en un rapport adressé par un fonctionnaire nommé Afner, au prince Sha-em-tam, sur la recherche et la capture de six esclaves fugitifs appartenant au prince Atefamen. Ces deux princes nous sont connus par les

[1] La transcription de ce papyrus en hiéroglyphes linéaires fait l'objet de la planche I.

[2] Récompense promise à qui découvrira ou ramènera deux esclaves échappés d'Alexandrie. Paris, Journal des savants, 1833.

monuments comme fils de Ramsès II [1], pharaon qu'on sait avoir été identifié avec le monarque qui accueillit Moïse à sa cour. Notre papyrus porte par conséquent date certaine à une époque un peu avancée du règne de Ramsès II, et nous parle de faits antérieurs d'une douzaine de siècles à ceux qui ont attiré l'attention de Letronne.

Des treize lignes d'écriture hiératique dont il se compose, les quatre premières sont considérablement endommagées par des lacunes; mais on peut encore y distinguer les formules ordinaires d'entrée en matière d'un inférieur à l'égard de son supérieur dans les communications écrites:

« Le préposé aux troupeaux Afner pour satisfaire son « maître le prêtre de Ptah, le prince Sha-em-tam. Vie « saine et forte [2]! ceci est pour rendre compte à mon « maître. . . . . Encore une « fois pour satisfaire mon maître. »

Le rapport commence au troisième groupe de la troisième ligne par les mots ER ENTI, *est quod*, que M. Goodwin a bien expliqués [3]. C'est une affirmation de ce qui va suivre. Dans les débris de la troisième et de la quatrième ligne, on distingue qu'Afner relate son arrivée à Memphis avec certains agents de son maître qui étaient ses subordonnés.

En suppléant un groupe à la fin de la quatrième ligne, on peut traduire à peu près sans interruption le reste du rapport:

« Mon maître m'a ordonné d'aller pour chercher six

[1] Ils figurent au Kœnigsbuch, nos 429 et 440.

[2] Formule de souhait; on y trouve souvent l'addition : *et faveurs d'Ammon-Ra*, ou de quelque autre dieu.

[3] Sur les Pap. hiérat., Revue arch., nouvelle série, IV, p. 122.

« esclaves du prince Atefamen qui sont au bourg de « Sutennen ; alors j'ai fait parler leurs compagnons et j'ai « chargé le voiturier Neferho *de les conduire*. Puis je me « suis rendu à Sutennen et j'y ai trouvé Piai, esclave du « chef militaire (*nom effacé*), ainsi que Kenhikhopeschef, « esclave du prince Atefamen ; ils amenèrent avec eux six « hommes, *pris* [1] dans l'atelier du fils de l'intendant du « trésor royal ; ils sont revenus pour prendre les autres, « et j'envoie pour informer mon maître, en l'invitant à « envoyer devant le juge ceux qui doivent y être amenés, « avec les hommes également. Les esclaves ont été con- « trôlés à Memphis, et voici que ceux qui appartiennent à « Mer-en-Ptah, fils du chef militaire (*nom effacé*) seront « amenés, à moins que mon maître ne lui ordonne de « les faire retourner à leur travail. »

Ce petit texte présente des difficultés assez sérieuses ; nous allons les examiner successivement.

L'agent chargé de la recherche porte le titre de , MER MENMENU, *préposé aux troupeaux*. Ses fonctions devaient avoir pour objet l'administration d'un domaine rural appartenant au prince Sha-em-tam. Dans les domaines des temples, l'emploi de MER-MENMENU était quelquefois rempli par des personnages d'un rang très-élevé.

Afner se rend d'abord à Memphis, où, indépendamment de ses autres fonctions civiles et militaires, le prince Sha-em-tam occupait un poste élevé dans le sacerdoce du temple de Phtah. C'est là qu'il reçoit l'ordre de se rendre à Sutennen.

[1] Lacune.

Avant de partir, Afner se munit d'informations en faisant parler les compagnons des esclaves fugitifs. L'idée *compagnon* est exprimée par le groupe , ARU; cette valeur, qui a d'abord été signalée par M. Goodwin, emporte souvent, de même que le latin *comes*, une idée de surveillance, de garde. Deux exemples suffiront pour la démontrer.

Du héros dont les hauts mérites sont célébrés par le scribe du papyrus Anastasi I, il est dit qu'il est :

APE ARU-EF HA-T AM-TU ET HA EN T'AMU EF [1],

tête de ses *camarades*, devant de ceux qui sont avec lui, chef de sa famille. C'est une expression un peu allongée de l'idée *primus inter pares*.

Au papyrus d'Orbiney les dieux invitent Num à créer une femme pour Batau et

UN AN NUM HI IRI ENEF ARI

« Num lui fit une compagne. »

Ensuite Afner traite avec un 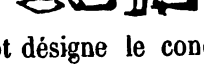 , KE RAU-T.

Au poème de Pentaur, ce mot désigne le conducteur du char du pharaon; il sert à nommer les convoyeurs de l'or, dans les inscriptions de Kouban et de Radesieh, et ce dernier texte y donne la barque pour déterminatif. Il s'agit donc bien certainement d'un voiturier par terre ou par

[1] Pap. Anast. I, pl. 1, l. 3.
[2] Pap. d'Orbiney, pl. IX, l. 9.

eau qu'Afner avait chargé des transports nécessaires à sa mission.

Afner se rend ensuite au lieu indiqué, que le texte nomme 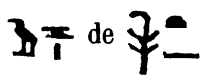 de 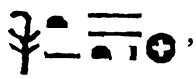 , u de SUTENNEN. Dans ses belles recherches géographiques, M. Brugsch a montré que le *u* ou *uu* est la métropole d'une subdivision administrative des nomes. Ce sens est distinct de celui de territoire qui appartient aussi au même mot [1].

Le nom de la ville de Sutennen se retrouve, avec une légère variante orthographique, au papyrus Anastasi IV, dans un passage où l'on voit qu'elle possédait un dépôt de matériaux servant à la construction des barques; elle était donc située soit sur le littoral de la Méditerranée, soit sur les rives du Nil, et c'est là tout ce que j'en puis dire quant à présent. Peut-être des variantes nous apprendront-elles que ce nom n'est qu'une forme particulière de celui d'Eleithias. Je ferai remarquer que très-probablement le mot SUTEN n'est employé ici que pour la syllabe SU, et qu'il faut lire seulement SUNEN ou SUN [2].

Arrivé à Sutennen, Afner y trouve deux esclaves, dont l'un appartenait au propriétaire des fugitifs et l'autre à un officier militaire. Ces deux esclaves lui viennent en aide; ils avaient été envoyés à l'avance pour faire les préparatifs nécessaires. On voit que des esclaves de l'officier sont cités dans la suite du rapport, mais le récit est si peu circonstancié qu'il est impossible de savoir s'il s'agit d'autres esclaves échappés ou simplement d'esclaves chargés de prêter main-

1 Voyez mon Mém. sur l'inscription d'Ibsamboul, Rev. arch., XV, 724.

2 Je crois cependant devoir conserver la lecture intégrale des groupes.

forte en cas de besoin. Quoi qu'il en soit, six hommes sont amenés d'un lieu nommé l'ATHU du fils d'un préposé du fisc. Le papyrus Anastasi VI nous apprend que ce mot , ATHU, désignait le local où on logeait ou détenait les ouvriers d'une exploitation agricole [1]. Après l'arrivée de ce renfort, Afner vint prendre les autres.

, T'AU, veut dire *prendre*, *saisir*, et, dans un sens tropique, *reprendre*, *réprimander*. Un autre papyrus l'emploie également pour exprimer la prise, la saisie de deux femmes de cultivateurs [2].

Le mot , KETEH'U, *les autres*, a été suffisamment élucidé [3]. Il représente ici les esclaves fugitifs qu'il fallait arrêter et que le texte désigne par le groupe 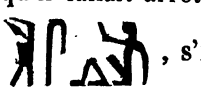 , s'ESU, tandis que les gens qui participèrent à l'arrestation sont nommés , RETU, *gens*, *hommes*.

De ces faits Afner rend compte à son maître et l'invite à envoyer[ ][4], HAB, devant le juge [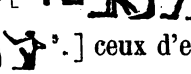 [5].] ceux d'entre eux qui doivent y être amenés.

, EN, *amener*, est l'expression propre de l'idée

1 Anast. VI, p. 2, l. 2.
2 Ibid., pl. 4, l. 3. Voy. Pap. mag. Harris, gloss., n° 695.
3 Pap. mag. Harris, p. 17 et 120; gloss., n° 262.
4 Ibid., n° 788.
5 Ibid., n° 857; phonétique incertain.

conduire devant un juge, traduire devant un tribunal. Dans , JUGE, nous avons aussi une dénomination dont la spécialité est certaine. On en trouve la preuve manifeste dans un papyrus encore inédit dont la publication rendrait un grand service à la science. Ce précieux document jette quelque jour sur la procédure criminelle au temps des Ramessides et ajoute une nouvelle importance aux papyrus Lee et Rollin, en même temps qu'il modifie quelques passages de la traduction que j'ai donnée de ces deux manuscrits [1].

Bien que je ne me croie pas autorisé à donner mes preuves, je dois saisir cette occasion de rétablir dans sa forme véritable la version de ces deux documents importants.

J'ai fait connaître qu'ils dépendent d'un seul et même manuscrit, lequel avait été divisé après sa trouvaille et dont tous les fragments ne sont pas parvenus jusqu'à nous. L'ensemble formait la minute tenue par le greffier d'une cour criminelle, qui jugea un grand nombre de causes; au papyrus Lee nous avons les débris du plumitif de deux de ces causes, et ceux d'une troisième au papyrus Rollin. Ils correspondent l'un et l'autre à la portion du papyrus où se trouvaient groupés les jugements des criminels ayant usé de moyens magiques pour perpétrer leurs crimes.

Voici la teneur de la première sentence à partir des phrases restées entières:

« Ce Penhaïben, étant intendant de troupeaux, avait

[1] Pap. mag. Harris, p. 169.

« dit : Puissé-je avoir un livre qui me donne une puissance « redoutable ! et il lui fut donné un livre de recettes dan- « gereuses appartenant au roi Ramsès II, le dieu grand, « son royal maître ; et il lui arriva de *fasciner* les hommes ; « et il parvint d'une part jusqu'au Pakhent, de l'autre « jusqu'au *lieu très-profond ;* et il fit des hommes de « MENH, des écrits d'amour, qu'il fit porter dans l'intérieur « (du palais) par les mains du sculpteur Atirma..., afin « de charmer l'un des agents et d'agir magiquement sur « les autres ; transportant quelques discours au dedans et « en rapportant d'autres au dehors.

« Il fut jugé sur cela, et l'on trouva la vérité de tous les « crimes et de toutes les turpitudes que son cœur avait « imaginé de faire. Et la vérité sur eux, c'est qu'il les « avait commis tous, avec les autres grands criminels, « horreur de tout dieu et de toute déesse.

« En conséquence, il lui a été appliqué le châtiment « grand jusqu'à la mort, que les divines écritures disent « devoir lui être appliqué. »

La seconde page du papyrus Lee et celle du papyrus Rollin contiennent deux autres jugements à peu près dans les mêmes termes. On n'y retrouve pas le nom des coupables, qui a été emporté avec le haut des pages, mais on voit qu'il s'agit de complices des mêmes crimes, ce qui est exprimé par les mots : *avec les autres grands criminels,* répétés à chaque affaire.

Les faits relevés dans ces sentences capitales donneront lieu à un curieux commentaire, que l'heureux possesseur du document auquel j'ai fait allusion voudra bien ne pas nous faire attendre trop longtemps.

Revenons à notre rapport.

Afner demande que les coupables soient *déférés à la justice en présence des hommes*. Je comprends qu'il veut parler des hommes qui ont assisté à l'arrestation et dont le témoignage pouvait être utile. Il dit ensuite que les esclaves ont été , NET'NET', à Memphis. Il est impossible de se rendre un compte précis du sens de cette phrase ; NET'NET' signifie *convaincre*, *persuader*, mais dans le style judiciaire le mot avait certainement une valeur spéciale qui m'échappe. Dans l'ancienne Égypte, les propriétaires d'esclaves étaient tenus de les faire enregistrer, , SNHA, sur un rôle, 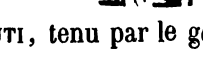 , AUTI, tenu par le gouvernement[1], et les litiges relatifs à cette propriété étaient portés devant des juges[2]. Il est probable qu'en ramenant à Memphis les six fugitifs, Afner avait eu à remplir à leur égard quelque formalité de contrôle.

Nous avons vu qu'un officier militaire avait envoyé un de ses serviteurs à Sutennen, en même temps qu'Afner y remplissait sa mission. On peut supposer qu'il s'agissait aussi de s'emparer d'esclaves futitifs. Le dernier paragraphe du rapport a trait à ces gens, propriété du fils du chef militaire, lesquels *seront amenés devant le juge, à moins que le prince n'ordonne de les renvoyer à leur travail.*

[1] Anastasi VI, pl. 2, l. 5, 6, 7.

[2] Ibid., pl. 2, l. 12, 14, 16, etc.

L'expression , MTA-A, que je rends par *à moins que*, sera étudiée dans un chapitre spécial. Je ferai remarquer en passant la forme , NE-M, composée de l'article pluriel et de la préposition *à, de; les de, ceux de, ceux qui sont à.*

Le groupe que j'ai rendu par *esclave* est , S'ES, mot qui exprime à la lettre l'idée *servant, suivant*. Les prisonniers faits à la guerre et réduits en servitude sont désignés par , groupe dont le premier signe est polyphone. On trouve encore, dans les textes, , BAK, *servus*, et plusieurs autres désignations de serviteurs ou d'ouvriers engagés dont la spécialité n'est pas encore déterminée ; telles sont 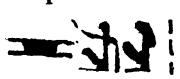 , MERU, et , OUI-TU.

Nous manquons de renseignements sur le régime auquel étaient soumises ces différentes catégories de travailleurs ; mais nous avons appris par le rapport dont je viens de donner l'analyse que le droit des maîtres n'était pas absolu. Ce n'est point en vertu des ordres du propriétaire des esclaves que la recherche est faite, mais bien par ceux d'un très-haut fonctionnaire, à qui il est directement rendu compte du résultat de l'affaire et demandé des ordres pour la procédure qui doit suivre.

Des officiers de titres divers remplissaient les fonctions de juges; le plus souvent ce sont des , MER

HAT-PA-TI, ou intendants du trésor royal [1]. Les personnages investis de dignités élevées, parmi lesquels les juges étaient choisis, formaient une classe que les textes nomment , URU. Ce nom correspond parfaitement à l'expression moderne : *magistrats*.

Le prince Atefamen s'était borné à déposer une plainte entre les mains de l'autorité, en y joignant les documents qui pouvaient être nécessaires pour faire retrouver sa propriété. Je vais examiner dans le chapitre suivant deux papyrus qui se trouvaient roulés avec le rapport d'Afner et qui s'y rattachent plus ou moins directement.

[1] Pap. Anast. VI, p. 2, l. 12, 14, etc.

II

COMMERCE. — SALAIRES. — COMPTES. — POIDS ET SIGNES MONÉTAIRES.

Industrieux et commerçants, les Égyptiens furent de bonne heure initiés aux habitudes du luxe : meubles, parures, bijoux, etc., ils possédèrent de temps immémorial les objets qui font l'élégance de la vie privée et la somptuosité des cérémonies publiques. Des étoffes de divers genres montrent que l'art du tissage et la filature étaient exercés par eux avec une grande perfection ; et la multiplicité des mets et des boissons, dont les textes nous ont conservé les dénominations, prouve aussi que la science culinaire elle-même n'avait pas été négligée. Entre la classe supérieure, composée des prêtres et des scribes occupant les emplois civils et militaires, et celle des agriculteurs, il existait une classe intermédiaire de travailleurs et de vendeurs dont l'importante fonction avait pour objet de satisfaire, par l'industrie et le commerce, aux besoins multipliés d'une civilisation de vieille date.

A ces besoins l'industrie nationale était loin de suffire, et le commerce avait à se procurer au loin une foule d'objets devenus indispensables aux habitudes luxueuses

des Égyptiens. Indépendamment de l'or, de l'argent, du bronze, du fer, du plomb, du lapis, des bois solides et précieux que diverses contrées leur fournissaient, ils importaient de l'étranger beaucoup de produits fabriqués, parmi lesquels on peut citer :

Les vases de Chypre ou de Crète ;

Les sièges marquetés de Kati ;

Les chars de Béryte, garnis de cristal, de lapis, d'argent et d'or, ayant des sièges du pays de Pehor et leurs timons du pays d'Aup ;

Les outres ou coffres garnis de peaux de Rehob ;

Les vins de Kanem et de Syrie, que ne remplaçaient pas les bons vins nationaux de Kakem, si propres à être mélangés avec le miel ;

Le hak, espèce de boisson de grains, fabriquée à Kati, pays très-renommé pour ce produit, dont les Égyptiens faisaient une grande consommation. Il y en avait de deux espèces : l'une, alcoolique comme le vin ; l'autre, douce, qu'on employait surtout dans la médecine. Les pharaons avaient leur fabrique spéciale de hak de Kati.

Divers autres liquides fournis par les pays de Khita, d'Assur, de Singar, d'Amor et de Naharaïn ;

Des oiseaux et des poissons d'espèces multipliées, parmi lesquels on remarque le poisson séché de Tyr ;

Les collyres de Kaanma et de Syrie ;

Les fruits de la même provenance ;

Les chevaux de Singar ;

D'autres animaux domestiques de Khita, etc., etc.

Ces importations étaient effectuées soit par des caravanes étrangères, telles que celle des Galaadites qui

achetèrent le patriarche Joseph [1], soit par des expéditions parties de l'Égypte elle-même. Dans le style poétique, il est question, à l'époque des premiers Ramsès, de vaisseaux qui arrivaient chargés des produits de toutes les nations. Quelquefois des spéculateurs égyptiens parcouraient isolément les contrées étrangères, et, malgré les dangers de ces voyages, se remettaient gaiement en chemin après avoir revu le sol natal [2].

Les communications entre l'Égypte et l'Asie s'étaient multipliées au point que, dans le traité conclu avec les Khitas, il fut inséré une clause d'extradition pour les fugitifs des deux nations. D'intimes relations unissaient de même à l'Égypte les îles de la Méditerranée, ainsi que l'Éthiopie, et, jusqu'au milieu du désert, des colonies de travailleurs exploitaient des mines de métaux précieux, des carrières de marbre, de porphyre, etc.

Mises en œuvre par d'habiles artisans, les matières premières se transformaient en produits appropriés aux besoins de tous; les textes et les peintures monumentales nous font connaître les dénominations et quelques-uns des procédés d'un assez grand nombre de métiers, tels que le maçon, le sculpteur, le graveur, l'ouvrier en métaux, le doreur, le fondeur, le charpentier, etc.

Chez une nation si complètement organisée est-il présumable qu'il n'ait pas existé, sinon une véritable monnaie, du moins un signe conventionnel d'échange?

[1] Genèse, ch. 37, v. 25.

[2] Pap. Sallier II, p. 7, l. 6. Le texte explique que, par suite des dangers qu'ils avaient à courir de la part des animaux féroces et des hommes, ils faisaient leur testament avant de partir.

Pour ma part je suis porté à croire que le grossier système d'échanges, propre à l'enfance des sociétés, n'a pu subsister longtemps en face des besoins journaliers d'une civilisation séculaire.

Les enseignements de l'histoire nous laissent dans une complète incertitude sur l'époque à laquelle a commencé l'usage des monnaies; on a généralement révoqué en doute le témoignage de la Bible, qui parle de pièces ayant cours chez le marchand dès les temps d'Abraham [1]. Mais les savants qui ont le plus approfondi ces questions n'ont pas réussi à y donner une solution satisfaisante; les textes égyptiens apporteront probablement dans la discussion quelques faits nouveaux.

Il nous reste de l'époque pharaonique plusieurs documents de comptabilité dont l'étude sera certainement profitable. Trois seulement me sont connus; ils font partie des papyrus hiératiques publiés par le gouvernement Néerlandais. Je me propose d'en dire quelques mots pour encourager les recherches sur les documents inédits du même ordre.

Je parlerai d'abord des deux papyrus qui ont été trouvés roulés avec le rapport sur l'arrestation des esclaves.

Le premier, I, 351, pl. 179, est un compte de dépenses daté de la fin de Méchir et du commencement de Phamenoth, sans indication d'année.

Écrites en plusieurs articles à la suite de chaque date, les dépenses sont indiquées par le groupe , RTAIU, *donné, livré, payé*, lié à la désignation de la partie prenante par la préposition N, *à*.

[1] Genèse, ch. 23, v. 3.

Au nombre des parties prenantes figurent principalement des serviteurs (s'ESU). Les choses qui leur sont données sont exprimées par le groupe 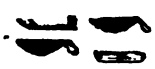 [1], AKK, assez analogue à , AK, copte ωκ, *pain*. Ce même mot représente ailleurs la distribution quotidienne faite aux ouvriers de la moisson [2].

A la ligne 13, un gardien ou un OUAOU, reçoit, au nombre de dix, des objets dont le compte ne porte pas la désignation. La même chose se remarque à la ligne 11. On ne peut guère supposer que AKK soit ici sous-entendu, car le scribe n'a pas craint de répéter ce mot, non-seulement dans des lignes successives, mais jusqu'à deux fois dans la même ligne.

Il est possible que nous ayons ici le carnet de dépenses tenu par Afner pendant sa mission à Sutennen.

Le second papyrus, attaché au même groupe (I, 352), semble bien plus directement encore provenir de la même affaire. L'écriture en est sensiblement pareille à celle du rapport. Nous lisons dans le titre, qui est heureusement sans lacunes :

« Note faisant connaître les objets emportés par l'esclave « du Kadjen, Pakharri. »

Pakharri est le nom de l'esclave ; c'est une désignation ethnique signifiant *le Syrien*. Bien souvent, dans l'antiquité, les esclaves furent désignés par une qualification ethnique. Il en était ainsi en Égypte surtout, car nous trouvons des Syriens mentionnés au papyrus Abbott ; parmi les

[1] Le dernier signe, mal figuré ici, représente un pain.

[2] Pap. Sallier I, p. 5, l. 7.

esclaves du capitaine Ahmès se trouvent un Madjai, un Oriental, un Amu et une femme appelée l'effroi de Cusch. L'un des esclaves échappés, dont le signalement est donné au papyrus expliqué par Letronne, était syrien de naissance.

Nous n'avons pas le nom du propriétaire de l'esclave Pakharri, mais seulement son titre de 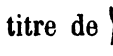 , KAT'ENA, OU KAT'EN, fonction militaire qui paraît correspondre au grade de colonel. Ce titre a pu être celui du prince Atefamen. Mais il peut aussi avoir appartenu à un autre personnage; dans ce cas le document se rapporterait à une autre recherche d'esclaves opérée par le même agent.

Disposé en six colonnes, ce compte, dont je donne le fac-simile [1], présente quelques particularités dignes d'attention, mais quant à présent bien difficiles à expliquer. En voici la transcription [2] :

1	2	3	4	5	6
Nom effacé.	1	uten ?	20	faisant dja-bronze-uten.	40
Nom effacé.	1	faisant uten	6	.	18
Nom effacé.	1	.	6	.	18
Outil ou arme.	1	.	3 1/2	.	10 1/2
Nom effacé.	1	.	1	.	3
Shes-n-tan toua.	2			.	6
Shes.....	2			.	6
Shes... sesta.	1			.	3
Toiles de haupt.	17	faisant dja-toile-haupta.			51
Shen.....	1	faisant dja....			3

[1] Voy. pl. II.

[2] Les points sont disposés comme dans l'original. Ils représentent, comme de nos jours, les mots *idem* ou *dito*.

Ainsi qu'on le voit, la première colonne contient la désignation des objets; l'écriture en est malheureusement effacée dans la plupart des lignes; à la seconde on trouve le nombre des objets; leur poids pour les cinq premiers est exprimé en UTEN dans la quatrième colonne, ainsi que le montrent les mentions de la troisième. Ces cinq premiers articles étaient sans doute en métal, mais nous n'en avons la certitude que pour le quatrième.

La dernière colonne est le produit des chiffres de la quatrième par 2 pour le premier article, et par 3 pour les autres.

D'après l'indication de la cinquième, on voit que le produit donne des *djau-bronze-uten*,

Les trois objets qui suivent sont des vêtements ou des sacs à l'usage des esclaves; il n'y avait pas lieu de les peser, mais le produit de leur nombre, multiplié par trois, est également reporté à la dernière colonne.

Au dixième article sont portées des toiles , NAT,

au nombre de dix-sept pièces, qui sont estimées non plus *51 dja-métal-uten*, mais *51 dja-toile-haupta*. Enfin, le onzième et dernier article, dont le nom est effacé, fait simplement trois *dja*.

Le nombre et le poids des objets se trouvant exprimés clairement à la deuxième et à la quatrième colonne, que peuvent représenter les chiffres de la dernière, sinon la valeur de ces objets? S'il en était ainsi, et l'on ne voit pas comment on pourrait concevoir différemment le mé-

canisme du compte, ce petit papyrus aurait une véritable importance et mériterait une étude attentive.

Le mot DJA peut être dérivé du verbe , *prendre, saisir,* et signifier une poignée, une prise. Il serait assez bien choisi pour exprimer une quantité déterminée, maniable, choisie comme unité de la mesure de valeur. A cause de la difficulté de tout ramener au type métallique, on aurait imaginé des types spéciaux à chaque catégorie de produits. Ceci nous expliquerait la mention, dans le compte étudié, du *dja* simple, du *dja-métal* et du *dja-étoffes*. Tous ces types pouvaient du reste avoir un rapport fixe avec le type métallique, ou *uten de bronze*, qui représentait ainsi une espèce de monnaie.

Ce sont là, je l'avoue, de simples conjectures; il faudrait, pour y donner quelque autorité, trouver des titres plus concluants; les musées de l'Europe en renferment peut-être. On peut cependant dès-à-présent citer le passage du papyrus Anastasi III [1], dans lequel le scribe Penbesa reçoit l'ordre de prendre des mains d'un autre scribe 50 ou 100 uten de bronze, pour le S'AÏ-T des Smatu du Ramesseum. L'idée la plus naturelle est qu'il s'agit d'une distribution faite à ces employés subalternes, soit une paie périodique, soit une gratification à l'occasion d'une fête. On ne peut voir dans les Smatu des ouvriers travaillant le métal. Dès-lors le bronze ne pouvait leur être distribué que comme signe représentatif de leur salaire.

Le métal est indiqué par le groupe hiératique

[1] Anastasi III, pl. 6, l. 12.

dont le correspondant hiéroglyphique ne m'est pas exactement connu. J'hésite entre et , tout en penchant pour le premier de ces groupes, qui représente probablement le bronze ou quelque autre combinaison du cuivre. C'est de lingots de cuivre que les Romains paraissent s'être servis dans l'origine comme de monnaie. Numa introduisit l'usage des pièces de bronze, sans marque, qu'on prenait au poids en échange des denrées; mais dès le règne de Servius Tullius les as portèrent certaines marques qui leur donnèrent un caractère plus monétaire.

En l'an 347 de Rome, les sénateurs ne purent réunir encore assez de cuivre monnayé pour payer la taxe qu'ils s'étaient imposée, et l'acquittèrent en lingots qu'on transporta dans des chariots au trésor public [1]; un usage analogue a pu exister en Égypte.

Nous connaissons l'*uten* comme poids égal à 10 kat, pesant, d'après le bel étalon de M. Harris, 91 grammes [2]. Je ne crois pas qu'on ait signalé aucun autre étalon revêtu d'une marque intelligible. Les pierres, de poids plus ou moins rapproché, qui peuvent se trouver dans les musées, manquent d'autorité pour infirmer les données de celles de M. Harris, qu'il convient par suite de prendre pour type quand il s'agit d'apprécier la quantité d'or et d'objets précieux mentionnés dans les papyrus et sur les inscriptions monumentales.

Les expressions *livre*, *décadrachme*, dont on s'est servi, ont le grave inconvénient de présenter à l'esprit des valeurs

[1] TITE-LIVE, liv. 4.

[2] Voyez ma note sur un poids égyptien. Rev. arch. 1861, p. 12.

très-éloignées de la réalité. Évidemment il est préférable de laisser au poids son nom égyptien ; malheureusement le premier signe est très-embarrassant ; la finale N seule est certaine.

J'avais proposé la lecture UTEN pour remplacer celle de MEN ou *mine*, dont l'emploi présente les mêmes inconvénients que celle de livre et de décadrachme. Je suis aujourd'hui en mesure d'appuyer ma lecture sur des indices assez concluants.

Les hiéroglyphes expriment par le groupe le poids dont il est question. En hiératique on trouve les formes et , dont la première correspond à et la seconde à . représente un fil métallique plié et ressemble au déterminatif des mots *utennu*, *utebu* [1], dans lesquels il devrait figurer un écoulement de liquide ; mais il est à remarquer que ce déterminatif lui-même devient quelquefois [2].

Or, ce dernier signe vaut dans certains cas R, car nous savons par des variantes que 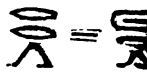 et ; ailleurs il représente, à lui seul, le groupe KEB, ainsi que le montrent les deux variantes :

[3].

[1] Todtb. 135, 3 ; 97, 5.
[2] Ibid. 78, 5.
[3] SHARPE. Eg. Inscript., IIe série, pl. 10, l. 3.

Il est donc évident que les signes du métal ployé ou des écoulements répondent à plusieurs idées différentes et appartiennent à la classe, heureusement peu nombreuse, des caractères polyphoniques. Aussi n'oserais-je affirmer la lecture RN pour le groupe [1]; quant à la lecture MEN, rien ne l'autorise, si ce n'est l'analogie avec l'hébreu מנה, *mine*, si connu comme mesure de poids et de capacité. Mais il faut remarquer que les Égyptiens eux-mêmes avaient la mesure de capacité , MEN, et une mesure de longueur ou pièce d'étendue déterminée pour l'évaluation des étoffes, nommée , MENNUI. Il n'est guère probable qu'une mesure de poids du même nom, si elle avait existé, ait eu une orthographe très-différente.

J'ai du reste trouvé dans les textes un groupe UTEN, , déterminé par la pierre comme notre poids, et signifiant *lourd, pesant*. Il se trouve dans un passage du papyrus médical de Berlin, où sont décrits d'une manière fort détaillée les symptômes d'une maladie que je crois être la fièvre. *Le ventre du malade*, dit le texte, *est pesant* (UTEN), *le creux de son estomac douloureux, son estomac brûlant*. Vient ensuite la phrase suivante : 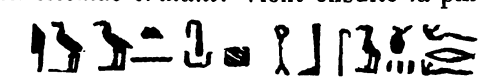 , AU UTEN HEBSU-

[1] SHARPE. Eg. Inscr., pl. 67; Todtb. 147, 11; Brugsch, Mon., IV, 1 *a*, 3.

EF ER-EF, *et lourds ses vêtements sur lui*. La seule impression analogue que le malade puisse ressentir à la fois de son ventre et de ses vêtements est celle de pesanteur, qui se concilie d'ailleurs très-aisément avec le déterminatif pierre.

Comparons maintenant ce passage à celui du papyrus Sallier II, où se trouve décrit le travail pénible d'un artisan, au voisinage du feu :

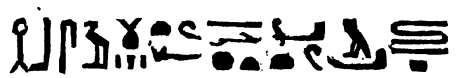 , HEBSU-TUF-NAH'T-TU MA UTEN[1], ce qui paraît signifier : *Ses habits ont la raideur ou la pesanteur de la pierre*. Les deux phrases hiéroglyphiques ont trop d'analogie pour que nous ne soyons pas autorisés à appliquer au dernier groupe de celle-ci le son

, UTEN, fourni par la première.

De la racine מנה, *supputer, compter*, dérive le mot מנים, *manim, vices, fois*. Le radical égyptien UTEN paraît avoir développé la même idée, car on trouve les expressions *trente fois* et *trois fois* écrites au moyen du nom de notre poids [2]. Entre l'égyptien et les dialectes sémitiques il existe plus de rapports qu'on ne se l'imagine généralement.

Les observations qui précèdent demandent à être complétées par des observations nouvelles. Je n'en rencontre pas d'importantes dans le troisième des documents de comptabilité que j'ai mentionnés [3]. Il consiste en cinq colonnes écrites au revers d'un hymne. Le haut des pages

[1] Pap. Sallier II, p. 5, l. 8.

[2] Anastasi I, pl. 10, l. 5; ibid., pl. 11, l. 3.

[3] Pap. hiérat. Leide I, 350, revers, pl. 144, 145 et 146.

ayant disparu, le titre nous manque, mais on reconnaît aisément qu'il s'agit d'un brouillard ou main-courante, où sont inscrites la réception et la sortie de diverses denrées au Ramesseum, depuis une date antérieure de quelques jours, au 27 Méchir jusqu'au 8 Phamenoth de l'an 52 de Ramsès II. Les entrées sont indiquées par le groupe , ENU, *apports*, à la suite duquel se trouve le nom des individus qui apportent. Parmi eux on remarque un Kadjen (col. 2, l. 9), et un chef militaire (col. 3, l. 8).

De même que dans le rapport déjà expliqué, les dépenses sont notées au moyen du mot RTAÏ, *donné, livré*. Elles consistent en denrées diverses distribuées aux gens de service du palais, telles que pain, vin, bois à brûler, etc. Malheureusement l'écriture est tellement hâtive et indistincte que la plupart des mentions m'échappent. Le seul point intéressant qui me frappe, c'est la mention plusieurs fois réitérée de la population domestique du palais.

Voici l'un des articles qui la regardent [1] :

« Donné en pain aux hommes en ce jour.....

(*Illisible*).		9
Smatu du temple.	»	10
Gens de (*illisible*) [2].	»	15
Serviteurs (*illisible*).	»	2
Hau (*supplémentaires*). . . .	»	2

[1] Col. 3, lig. 16.

[2] Probablement *esclaves*, comp., col. 5, l. 4.

Une autre distribution est rapportée au 1 de Phamenoth [1] :

Gens de (*illisible*).	8	chacun 2 jours	cela fait 16
Smatu du temple.	9		cela fait 18
Serviteurs (*illisible*).	6		cela fait 12
Hau.	2		cela fait 4
Total.			50

Autre article au 6 de Phamenoth [2] :

Au..... (*illisible et détruit*). .	5	cela fait. .	10
Gens esclaves.	8	»	16
Smatu du temple.	9	»	18
Gens de la maison. . . .	12	»	24
Hau.	2	»	4
Enfants du (*illisible*). . .	2	»	4
Mer-ma (espèce d'officier de justice).		»	2
La somme, qui est seulement.			78

est portée pour 82 sur le papyrus, mais avec des annotations que je ne comprends pas.

Au 7 Phamenoth, nouvelle distribution pour deux jours ; les serviteurs de la première catégorie reçoivent pour trois jours, et tous les autres pour deux jours seulement. Le nombre en est le même, mais de nouvelles parties prenantes interviennent ; le total 90 est exactement noté.

Enfin, au 8 Phamenoth, le scribe trop pressé a réuni son monde en un seul article :

« Donné pour le pain des gens 40 tous 2 cela fait 80 [3].

[1] Col. IV, 29.

[2] Col. 5, l. 3. La date manque, mais elle précède forcément le 7 Phamenoth qui vient après.

[3] Dernière ligne.

Ce papyrus montre avec quel ordre était tenue, dans ses moindres détails, la comptabilité des temps pharaoniques ; il fait justice définitive de l'importance qu'on avait donnée aux Smatu en les assimilant aux Hébreux, sous la dénomination de peuple de Sem. C'étaient des domestiques d'ordre inférieur, attachés en assez petit nombre aux temples de l'Égypte. On les soumettait à une surveillance particulière, à raison des abus que leurs fonctions de domesticité les mettaient à même de commettre. Aussi les scribes surveillants avaient-ils l'ordre précis de les compter exactement, de connaître leurs noms, etc.

La population domestique du Ramesseum, et ici il est utile de faire observer qu'il ne s'agit pas nécessairement du grand Ramesseum de Thèbes, ne s'élevait pas au-delà d'une quarantaine de personnes ; ce qui pouvait à la rigueur suffire pour les soins matériels d'ordre et de propreté. Devant chaque chiffre énonçant un nombre de parties prenantes, se trouve constamment répété le signe , qui pourra être rapproché du groupe DJA dont j'ai parlé plus haut.

D'autres notions intéressantes couronneront certainement les efforts des égyptologues qui consentiront à mettre leur patience à l'épreuve d'une tentative plus complète de déchiffrement.

Cette tâche sera du reste facilitée par des comparaisons avec des documents qui ne sont pas à ma disposition.

III

LE NOM HIÉROGLYPHIQUE DES PASTEURS. — LA PESTE AUX TEMPS PHARAONIQUES.

Depuis les fouilles fructueuses de M. Mariette à Tanis, l'attention des savants a été appelée d'une manière particulière sur l'époque, importante pour l'histoire, pendant laquelle l'Égypte fut soumise à la domination organisée d'une race étrangère venue d'Asie. Ajoutant des preuves monumentales au témoignage d'un papyrus désormais célèbre [1], les sphinx et les statues, mis au jour par ces fouilles, nous ont montré dans Apapi, l'un des souverains de cette race, non pas un barbare ignorant et destructeur, mais un roi assez éclairé pour imiter les anciens pharaons dans leurs titres et leurs protocoles et pour édifier, à leur exemple, un temple somptueux au dieu de sa nation [2].

Il a paru difficile de concilier ces faits avec les imputations de barbarie dont Manéthon a chargé la mémoire des conquérants de sa patrie. « Ils étaient, dit cet historien, « des hommes de race ignoble, venus à l'improviste des

[1] Pap. Sallier I, pl. 1 à 3.

[2] Voyez Mariette, Lettre à M. de Rougé, Rev. arch., nouvelle série, II, 97, et de Rougé, Observations, etc., ibid., 248.

« régions orientales ; ils envahirent l'Égypte et s'en em-
« parèrent presque sans combat, brûlèrent les villes,
« renversèrent les temples et se conduisirent en ennemis
» cruels. »

La contradiction, selon moi, est purement apparente. En effet, les documents qui jusqu'à présent nous ont parlé des Pasteurs, se réfèrent uniquement à Apapi, leur avant-dernier roi, dont le classement chronologique, comme contemporain du prédécesseur d'Ahmès, est aujourd'hui mis au-dessus de toute discussion. Ces documents, dès-lors, ne peuvent rien prouver contre la réalité des désastres dont l'Égypte fut frappée quelques siècles auparavant, à l'époque de la conquête. Sous ce rapport le témoignage de Manéthon reste inattaqué. Du reste tonte invasion entraîne des maux inévitables, même de nos jours, malgré les progrès de la civilisation et l'observation des principes d'humanité introduits par le Christianisme. Les hordes qui ravagèrent l'Égypte il y a quarante siècles n'obéissaient certainement pas à des principes plus élevés que celles qui semèrent la dévastation à la suite de Gengis-Khan ou d'Attila. Du reste les violences rappelées par l'historien national fournissent seules l'explication d'un fait considérable : la rareté des monuments antérieurs à l'expulsion des Pasteurs.

Malgré la double conquête des Perses, malgré celles des Macédoniens, des Romains, des Arabes, etc., le sol de l'Égypte nous a conservé un nombre immense de monuments postérieurs à cette même époque, et nous avons pu, sans beaucoup de peine, reconstituer d'une manière satisfaisante la longue chaîne de rois qui relie le vainqueur

des Pasteurs au dernier empereur romain, maître de l'Égypte. C'est seulement à Ahmès I que s'interrompt la série, ou plutôt à son prédécesseur immédiat Ra-Skenen Taaken, l'adversaire du roi pasteur Apapi. Au-delà tout est désordre, confusion, et il est impossible de former la moindre conjecture sur l'histoire des temps qui séparent ce pharaon de ceux de la XII^e^ dynastie. A part quelques cartouches rencontrés dans des hypogées profondément enfouis, il faut aller chercher aux colonies égyptiennes du Sinaï, du désert arabique et au fond de la Nubie quelques traces des règnes des pharaons appartenant aux seize premières dynasties. Ces traces sont bien significatives pourtant, car elles nous montrent ces anciens rois faisant sentir leur autorité aux extrémités les plus opposées de l'empire égyptien, tel qu'il a été constitué aux temps de sa splendeur. Pour citer un seul cas, je rappellerai qu'on rencontre à la fois au Sinaï, à Hammamat et sur les rochers et les îlots du Nil au voisinage de l'Éthiopie, les cartouches des rois de la XII^e^ dynastie. Comment supposer que ces puissants monarques n'aient pas multiplié sur le sol même de l'Égypte les monuments de leurs victoires et de leur piété? évidemment une pareille hypothèse est inadmissible. Mais ce qui est vrai, c'est qu'il ne nous reste de ces temps reculés que les monuments que les Pasteurs n'ont pu atteindre dans leur fureur dévastatrice.

La seule conséquence rationnelle qu'il soit permis de tirer des découvertes qui ont couronné les fouilles de Tanis, c'est que, semblables aux Tartares conquérants de la Chine, les Pasteurs, après une domination de longue durée, s'étaient laissé imprégner de la civilisation de la

race vaincue et qu'ils en avaient emprunté quelques usages, ainsi que la langue et l'écriture.

On sait que nous ne possédons des histoires de Manéthon que des extraits dont le plus ancien se trouve dans la réponse à Appien de l'historien juif *Joséphe*. Ces extraits n'ont pas été faits pour illustrer la science, ni pour célébrer la valeur historique de l'annaliste égyptien. Chacun des abréviateurs a assoupli son interprétation au besoin de sa thèse favorite. Je regarde d'ailleurs comme un fait certain qu'aucun d'eux n'a pu étudier le texte original, faute de connaître la langue égyptienne ; l'incorrection de la version grecque peut seule rendre compte de certaines erreurs qu'un scribe égyptien n'a pas pu commettre.

Les extraits donnent aux Pasteurs le nom d'Hyksos, signifiant, d'après l'opinion prêtée à Manéthon, Rois-Pasteurs. Cette définition s'accorde en effet avec la valeur bien connue du groupe , HIK, *roi*, et avec le mot copte ϣωc, *pasteur*, dont le correspondant antique n'est pas encore connu. Toutefois, d'après l'abréviateur, Manéthon ne serait pas bien certain de son explication, puisque, immédiatement après, il en rapporte une autre d'après laquelle la syllabe HYK représenterait l'idée *captif*. C'est encore une traduction exacte, mais d'un tout autre groupe, , HAK, et cette confusion peut se produire uniquement pour l'oreille, jamais à la lecture. Pour admettre l'authenticité originelle de cette double et

contradictoire explication, il faut nécessairement supposer que Manéthon ignorait sa langue nationale [1].

Je considère l'une et l'autre des versions comme inexactes. Mais si l'on veut y attacher quelque valeur, il est nécessaire d'observer que la première syllabe signifiant *roi* ou *captif*, il ne reste que la dernière, sôs, pour exprimer le nom de la nation. De sorte que l'appellation Hyksos, dont on se sert habituellement, est forcément fautive, en tant qu'on prétend la faire regarder comme exprimant le nom égyptien des Pasteurs.

Cette observation a porté quelques savants à identifier les sôs avec les , s'AS-U, peuplade asiatique fréquemment mentionnée par les monuments et les manuscrits. Mais cette explication, fabriquée à la manière de celles qu'on prête à Manéthon, c'est-à-dire uniquement d'après une synonymie accidentelle, ne se concilie en aucune manière avec ce que nous savons de ces tribus de Bédouins nomades et chasseurs que les textes nomment Shasu.

Nous trouvons, sans hésitation possible, le nom hiéroglyphique des Pasteurs dans l'inscription d'Ahmès, fils d'Abna [2]. M. de Rougé a bien fait ressortir l'importance historique de ce précieux document, qui s'exprime ainsi : « On prit la ville d'Avaris ; j'y fis prison-

[1] On peut faire des observations analogues sur les explications données par Plutarque et par d'autres auteurs, à propos de divers mots égyptiens, celui de Maneros, par exemple. Les égyptologues s'expliqueront très-facilement les motifs de ces confusions.

[2] Denkm. III, 12, d. De Rougé. Mém. sur l'Inscr. d'Ahmès, p. 171.

« niers un homme et trois femmes, total quatre têtes.
« Sa Majesté me les donna comme esclaves. On assiégea
« Sharuhana en l'an V. Sa Majesté s'en empara. J'y pris
« deux femmes et une main [1]. On me donna le collier
« d'or de la vaillance ; de même on me donna des pri-
« sonniers pour esclaves. Lorsque le roi eut massacré les
« Pasteurs, il se rendit à Khentannefer pour châtier les
« Annu de Nubie..., etc. »

Ce passage se réfère, ainsi que l'exprime le texte dans les lignes précédentes, au règne d'Ahmès, et il constate de la manière la plus indubitable que ce pharaon s'empara d'Avaris, dernier boulevard des Pasteurs, et, immédiatement après, de Sharuhana, ville située à peu de distance d'Avaris et d'Héroopolis, sur la limite méridionale de la Palestine. Les Pasteurs définitivement expulsés, Ahmès put tourner ses armes au Midi, jusqu'aux limites de l'Éthiopie.

Ces déductions, fondées sur la saine interprétation d'un texte hiéroglyphique bien précis, sont de tout point inattaquables, ainsi que l'a bien établi M. de Rougé. Elles gênent peut-être quelques savants de la vieille école, qui se plaisent à disserter longuement sur les chiffres et sur les noms des listes manéthoniennes ; mais ils devront en prendre leur parti et s'attendre à voir de nouvelles constatations resserrer de plus en plus la marge d'erreurs dans laquelle les systèmes se meuvent malheureusement trop à l'aise.

C'est le groupe , MENA-U [2] qui,

[1] Cela veut dire qu'il tua un ennemi.

[2] Le groupe se lit MENA-U de MEN-T ou de SATE, ce qui paraît signifier *Mena-u d'Asie*.

dans le texte rapporté, nomme les Pasteurs. Il rappelle bien le copte ⲙⲟⲟⲛⲉ, *pascere*, et justifie les Grecs dans leur version ποίμενες. On trouve en effet la forme [1], MENA-T-U, dans laquelle le déterminatif est le signe du berger. J'ai cité ailleurs l'orthographe , MEN-TI-U, déterminée par l'homme piochant [2]. Elle démontre que le mot s'appliquait aussi aux travaux des champs, ce qui du reste est formellement exprimé dans un papyrus [3].

Quel que soit le peuple que les textes ont plus tard désigné sous cette dénomination, il demeure acquis qu'elle a été le nom ethnique des Pasteurs pendant le temps de leur domination sur l'Égypte.

Mais le papyrus Sallier, qui nous parle non moins clairement des Pasteurs d'Avaris, les désigne sous un nom tout différent, celui d' 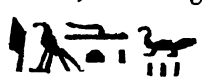 , AAT-U. On y a aisément reconnu l'une de ces épithètes flétrissantes dont les Égyptiens se montraient si prodigues à l'égard de leurs ennemis, et parmi lesquelles se rencontrent le plus fréquemment :

1° Le groupe , H'ER, *tombé, abattu, renversé,* comme l'ennemi frappé à mort;

2° Le groupe 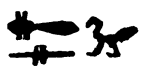 H'ES, qu'on a rendu jusqu'ici

[1] Champollion, Mon. pl. 294.
[2] Pap. Mag. Harris, p. 48.
[3] Pap. Sallier II, pl. 4, l. 8.

par *vil*, *méprisable*, mais dont le vrai sens est *succombant*, *défaillant*, *s'évanouissant* : « Voyez, vous avez été *lâches*, « *défaillants* (H'ESI) tous ensemble [1], » dit Ramsès II à ses généraux, qui l'avaient laissé seul au milieu de l'ennemi. Dans le conte des deux frères, Bata, après sa cruelle mutilation volontaire, s'affaisse (KENN) et tombe évanoui (H'ES) [2].

Ce sens d'*évanouissement* a fourni un euphémisme pour l'idée *mourir*. C'est ainsi qu'il est dit de l'un des livres du papyrus médical de Berlin : « qu'il fut trouvé au temps du « roi Thoth, et qu'après que ce monarque *eut succombé* « (H'ES), il passa au roi Snat. » Des exemples du même emploi se rencontrent encore dans les papyrus hiératiques de Leide.

Dans les groupes H'ER et H'ES, il faut donc voir l'expression la plus énergique de la perte des forces, de la débilité, c'est-à-dire l'injure la plus flétrissante qui pût être adressée au combattant ennemi.

Mais je distingue une idée toute différente dans le groupe AAT-U, jusqu'à présent méconnu. Je l'ai rendu par *barbares* [3] ; M. Goodwin, par *envahisseurs*, *révoltés* [4], et M. Brugsch, par *rebelles*, *insurgés* [5]. Mais ni les uns, ni les autres, nous n'avons entendu proposer ces expressions comme rendant le sens intime du mot AAT-U. Ce groupe

[1] Pap. Sall. III, pl. 6, l. 6.
[2] Pap. d'Orbiney, pl. 8, l. 1.
[3] Étude sur le pap. Prisse, p. 6.
[4] Hierat. Pap. p. 242.
[5] Zeitsch. D. M. G. IX, p. 209 et pl. 1.

se présente sous diverses formes orthographiques. Voici celles que j'ai notées :

, comme au pap. Sallier [1] ;

, avec le déterminatif de la mort [2] ;

Même orthographe, avec le déterminatif de la jambe coupée d'un glaive [3] ;

Avec le bras armé [4] ;

Enfin sans déterminatif [5].

Au calendrier Sallier on lit l'horoscope suivant : « Tout « enfant né ce jour-là mourra de l'AATEN. » Ici le déterminatif est le paquet noué, équivalent bien connu des signes du mal et de la mort. Je crois qu'il ne faut tenir aucun compte de la nasale et reconnaître dans ce groupe une nouvelle forme du mot qui nous occupe.

Dans les passages du Rituel où AAT-U se rencontre, on discerne qu'il nomme quelque chose de funeste, de mortel. Ce sens est un peu mieux élucidé dans une stèle d'Abu-Simbel qui célèbre les triomphes de Ramsès II : « Il a, dit ce texte, conculqué le pays de Khita ; il en a « fait une demeure de morts, semblable à Pakht exer- « çant ses fureurs à la suite des AAT-U [6]. » Mais nous trouvons aux papyrus de Leide 1,346 et 1,347 des textes bien plus explicites.

[1] Aussi Todtb., ch. 162, 3.
[2] Pap. Sallier IV, 15, 1.
[3] Todtb., ch. 17, 76 ; ch. 115, 4.
[4] Anast. V, pl. 14, l. 7.
[5] Pap. Hiérat. Leide I, 347, pl. 13, 1.
[6] Denkm. III, 195.

Ces manuscrits, qui ont été trouvés à Memphis, roulés l'un dans l'autre, sont des livres de formules magiques dans le genre de celui dont j'ai donné la traduction [1]. J'en réserve pour une autre publication l'examen détaillé, me bornant aujourd'hui à expliquer que ces manuscrits contiennent des formules et décrivent des amulettes qui avaient la propriété de préserver des maladies considérées comme agents de la colère des dieux.

L'un des effets préservatifs est énoncé en ces termes :

NOHEMU SA [EM] AAT TER
Est sauvé l'homme de l'Aat annuel,

MEN HAM H'EFT AM EF
non s'empare l'ennemi de lui [2].

Quelques lignes plus bas on trouve encore :

MEN H'ER EF AAT TER
Non abat lui l'Aat annuel [3].

Dans la clause finale du papyrus I, 347, sont énumérés les avantages assurés à quiconque récite les formules et consacre les talismans :

MEN HAM HURRU AM EF
Non s'empare la débilité de lui;

MEN MUT ENEF AAT TER
non tue lui l'Aat annuel;

[1] Le Papyrus magique Harris.

[2] Pap. hier. Leide I, 346, pl. 2, l. 4. L'*ennemi*, c'est la mort.

[3] Ibid., l. 6.

MEN H'IM ENSU AAB-U [1]

non détruit lui la maladie.

Ces formules dans lesquelles AAT est accompagné du mot TER, *de l'année, annuel*, nous obligent à penser à quelque fléau périodique et de nature particulièrement redoutable, puisque les Égyptiens cherchaient à en conjurer les atteintes par des moyens magiques, comme ils le faisaient pour les crocodiles, les animaux féroces et les reptiles venimeux [2]. Rapprochons-les maintenant du passage suivant du calendrier Sallier :

« L'air dans le ciel, en ce jour

S'EBNU NSU AAT-U TER-U

Mêlé à lui les Aat annuels.

L'AAT était donc une maladie contagieuse ou épidémique, dont les germes étaient transportés par l'air respirable. Or, si l'on remarque que la mention du calendrier se rapporte au 19 de Tobi, c'est-à-dire au premier mois qui suit la retraite des eaux de l'inondation, on est naturellement conduit à identifier l'AAT avec la peste qui se déclare en Égypte précisément à cette époque.

Je sais bien qu'on est convenu d'attribuer au climat de l'ancienne Égypte une salubrité constante et d'assigner à la peste, pour cause principale et assez moderne, la cessa-

[1] Pl. 13, l. 1, 2. Dans HURRU, je vois la débilité de la vieillesse, ϩϬΛΛΟ, et dans AAB-U, ΙΑΒΙ, *morbus*.

[2] Voir mon ouvrage sur le Pap. mag. Harris.

[3] Pap. Sallier IV, pl. 15, l. 1.

tion de l'usage d'embaumer les morts lors de l'introduction du christianisme; mais il faudra probablement revenir de cette opinion comme de tant d'autres que les textes originaux nous ont permis de soumettre à une critique sérieuse. Au témoignage d'Hérodote, qui parle du climat sain dû à la régularité des saisons en Égypte [1], il suffit d'opposer la peste qui ravagea ce pays peu d'années après le voyage de cet historien, et qui se répandit ensuite sur l'Asie et sur l'Europe [2]. On n'admettra pas facilement que cette effroyable calamité fût la première manifestation d'un fléau nouveau pour l'Égypte. Même avant que ce pays fût policé, le Nil le couvrait chaque année, comme aujourd'hui, de son limon fertilisant dont le soleil a toujours su tirer des émanations insalubres. Que sous l'administration des pharaons, grâce au système parfait des irrigations, le fléau ait été moins fréquent, c'est possible, mais il n'en était pas moins connu et redouté des Égyptiens.

L'Écriture mentionne souvent la peste sous le nom de דבר. Avec le glaive et la famine, elle formait la terrible triade des fléaux mortels dont sont menacés les Israélites infidèles et les ennemis du peuple de Dieu. Celle qui punit le crime de David enleva 70,000 Israélites en trois jours [3]. En parlant à Pharaon de la peste dont Dieu frapperait les Hébreux s'ils ne sacrifiaient pas au désert [4], Moïse mentionnait certainement un fléau bien connu des Égyp-

1 Liv. II, 77.

2 THUCYDIDE. De Bello Pelop. II, 47.

3 Samuel II, ch. 24, v. 13 et suivants.

4 Exode, chap. 5, v. 3.

tiens et bien choisi pour faire sur leur esprit une vive impression.

Que le nom égyptien de la peste, de même que son nom hébreu, s'appliquassent à divers fléaux destructeurs, c'est ce dont il n'est pas permis de douter. Dans les hiéroglyphes notamment, AAT-U désigne les exécuteurs des châtiments célestes *qui marchent à la suite des dieux, tranchant les têtes, brisant les nuques*[1]. Mais cette extension tropique du sens du nom de la peste n'affaiblit en rien la terrible énergie de cette expression. Or, nous avons constaté que les Égyptiens, pour caractériser leurs ennemis, leur appliquaient des épithètes qui les représentaient étendus sans force et sans vie à leurs pieds. N'est-il pas très-remarquable qu'à l'égard des Pasteurs ils aient fait usage au contraire d'un mot qui, loin de rappeler une idée de mépris et de triomphe, n'éveille qu'un sentiment d'extrême terreur et de haine?

Si mes déductions philologiques sont admises, nous aurons acquis un curieux et significatif commentaire du rapport de Manéthon concernant la cruauté des Pasteurs et les désastres dont ils ont frappé l'Égypte. En même temps nous aurons obtenu un résultat historique dans la constatation de la grande antiquité de la peste, contrairement à l'opinion la plus généralement admise jusqu'à ce jour.

[1] Todtb., chap. 90, 1.

IV

LES HÉBREUX EN ÉGYPTE.

Si les monuments de la domination des Pasteurs sont peu nombreux, bien plus rares encore sont ceux du séjour des Hébreux en Égypte. On n'en a jusqu'à présent signalé aucun qui n'ait été écarté par la critique.

A la vérité il ne faut pas s'attendre à trouver dans les inscriptions monumentales, bulletins officiels des gloires et des splendeurs pharaoniques, la mention des échecs subis par les armes ou par la politique de l'Égypte; mais nous ne possédons pas seulement des monuments de cet ordre; une multitude d'écrits sur papyrus sont parvenus jusqu'à nous : correspondance officielle et privée, missions militaires, surveillance de travaux, comptes, inspections, procédure, légendes, etc., les sujets les plus variés et les plus familiers se rencontrent dans ces documents.

Nous y trouvons d'utiles détails sur l'organisation et les mœurs des temps pharaoniques, sur la hiérarchie des fonctionnaires, les grades dans l'armée, les mercenaires incorporés dans les troupes ou assujettis à d'autres services, etc., et c'est à ce titre que nous y voyons apparaître les Maschawascha, les Kahaka, les Schardana, auxiliaires

plus ou moins importants des forces égyptiennes, et bien plus souvent encore les Madjaï, peuplade soumise par les armes des pharaons de la XII[e] dynastie. Ces étrangers paraissent s'être aisément accommodés du joug égyptien. Ils formèrent longtemps une troupe spéciale chargée de maintenir l'ordre et de veiller à la sûreté publique.

Colonie productive, retenue par force sur le sol égyptien et employée par ses oppresseurs à des travaux variés, les Hébreux ont dû donner lieu à des mentions du même genre, et notre espoir d'en rencontrer quelques-unes est tenu en éveil par cette circonstance remarquable, que la plupart des papyrus hiératiques ont été écrits à une époque voisine des événements de l'Exode.

Ainsi que l'a proposé M. de Rougé, il faut reconnaître dans Ramsès II le pharaon qui fit élever Moïse. Ce monarque est le seul en effet dont le règne fut assez long pour se prêter aux exigences du texte sacré. Cette identification s'accorde au surplus avec le récit un peu confus de Manéthon [1]. L'historien égyptien parle d'un Ramsès, fils aîné et successeur de Séthos, et lui attribue un règne de 66 ans; ensuite il mentionne un Amenophis qui expulsa du territoire égyptien tous les *lépreux* et tous les *immondes*, qu'il força à travailler aux carrières situées à l'orient du Nil. Ces malheureux, ayant plus tard obtenu la possession d'Avaris, s'allièrent aux Pasteurs, alors maîtres de Jérusalem, et sous la conduite d'un prêtre d'Héliopolis, qui changea de religion et prit le nom de Moïse, repoussèrent les attaques d'Amenophis et opprimèrent l'Égypte pendant plusieurs années.

[1] Josèphe. Contra App. Liv. I, ch. 9.

Josèphe ajoute que Manéthon confond les Hébreux avec ces mêmes lépreux.

Ce récit me paraît dériver de sources véritablement authentiques. Nous connaissons l'usage égyptien qui consistait à accoler au nom des peuples ennemis une épithète méprisante, et nous avons vu dans l'étude précédente que l'expression *peste*, *pestiféré*, avait servi à nommer les Pasteurs. Les Hébreux, devenus un danger pour l'Égypte, n'ont guère été mieux traités ; ils furent appelés *lépreux*, *immondes*[1], réduits à travailler aux carrières, et leur délivrance, favorisée par quelques incursions d'Asiatiques, fut accompagnée de grands revers pour leurs oppresseurs. Je n'en doute pas, le récit de Manéthon parle des Hébreux de la même manière que celui du papyrus Sallier I parle des Pasteurs.

Dans cet Amenophis, sous le règne duquel, au dire de l'historien égyptien, s'accomplirent ces événements, nous reconnaissons aisément Ménephtah I, fils et successeur de Ramsès II. Les transcriptions grecques brillent généralement davantage par l'euphonie que par l'exactitude. Celle-ci du reste n'est pas aussi libre que la forme Bocchoris sous laquelle les listes manéthoniennes nous ont conservé le nom du pharaon Bekenranf.

Ainsi donc il paraît bien conforme aux exigences d'une saine critique de placer sous les premiers Ramsès l'accroissement prodigieux des Hébreux, le système d'oppression

[1] La lèpre occupe une grande place dans le Lévitique ; les prescriptions qui la regardent ne sont précédées que de la loi des offrandes, de celle des animaux purs ou impurs et de celle concernant la purification des femmes après l'enfantement.

et de violences suivi contre eux, et finalement leur éclatante délivrance. Ne trouverons-nous pas, dans les documents écrits sous les règnes de ces mêmes pharaons, quelques lignes se rapportant à des circonstances qui n'ont pu manquer d'occuper une assez grande place dans les annales de leurs règnes? Nous y avons constaté l'emploi d'un nombre notable de mots hébreux très-exactement transcrits et des dénominations géographiques qu'on retrouve dans l'Exode et dans le livre de Josué. L'absence du nom des Hébreux a lieu de nous surprendre.

Cherchons à nous rendre compte de la forme sous laquelle les hiéroglyphes pourraient nous avoir conservé ce nom.

Tout d'abord il faut écarter le groupe , SEMTU ou SMATU, que MM. Heath [1] et Ch. Lenormant [2] ont regardé comme désignant les Hébreux sous le nom générique de Sémites ou fils de Sem. Le mot égyptien manque constamment du déterminatif des peuples étrangers. Aussi, lors même que nous ne saurions pas qu'il représente les domestiques employés en petit nombre aux menus offices des temples [3], nous ne pourrions pas l'appliquer à une race étrangère à l'Égypte.

Du reste la division des races humaines d'après les noms des enfants de Noé, ne saurait avoir été connue ni acceptée par les Égyptiens dont les annales ne s'arrêtaient

1 The Exodus Papyri.

2 Les livres chez les Égyptiens. Voir mon Mémoire sur l'Inscription d'Ibsamboul, Rev. arch., t. 15.

3 Voyez ci-devant, page 28.

pas à la limite du déluge. Quant aux Hébreux, ils ne se sont jamais désignés eux-mêmes sous le nom d'enfants de Sem.

L'expression *enfants d'Israël* n'est pas non plus un ethnique. C'est une désignation religieuse rappelant les promesses divines et analogue aux termes de *semence d'Abraham, fils de Jacob.* On ne rencontre ni dans la Genèse, ni dans l'Exode, le mot *Israélite* [1], et nous ne devons pas non plus le chercher dans les papyrus. Quant à celui de JEHUDI, *Juif*, il ne fut adopté que postérieurement au schisme de Jéroboam.

Au contraire le nom de עִבְרִי, HEBERI, *hébreu*, apparaît dès les premiers chapitres de la Genèse [2]. Ce premier des livres saints l'emploie fréquemment dans les locutions significatives : *un homme hébreu, un enfant hébreu, un serviteur hébreu, le pays des Hébreux*, etc., et l'Exode le met dans la bouche du roi d'Égypte lui-même, donnant aux accoucheuses son ordre cruel [3]. Enfin, la langue nationale portait déjà le nom de *langue hébraïque* à l'époque de la rédaction du livre d'Esther [4].

Si donc les Égyptiens ont nommé les Hébreux d'après la véritable désignation ethnique de ces derniers, le groupe hiéroglyphique dont ils auront fait usage sera l'exacte transcription du nom עִבְרִי ; on connaît en effet la fidélité avec laquelle les scribes égyptiens ont représenté les mots sémitiques.

[1] Il se trouve pour la première fois, Lévit. XXIV, 10.

[2] Genèse, ch. XIV, v. 13.

[3] Exode, I, 16.

[4] Esther, ch. III, v. 7.

Toutefois ne comptons guère sur la chance de retrouver dans les textes le nom des Hébreux lié au récit des événements miraculeux racontés par l'Exode; les traditions égyptiennes auraient certainement représenté ces événements avec un caractère bien différent de celui qu'y donne l'historien sacré, et nous aurions peine à les reconnaître. Mais il y a, dans le récit de l'Écriture, des faits purement historiques qui s'accordent parfaitement avec ce que nous savons des usages égyptiens. De ce nombre sont l'oppression des Hébreux traités en ennemis, et les travaux auxquels ils furent soumis sous la surveillance de chefs de corvées. La Bible nous les montre employés à la construction des villes de Pithom et de Ramsès, à la fabrication des briques et du ciment et aux travaux des champs les plus écrasants. Tel est effectivement l'usage que les pharaons faisaient de leurs prisonniers de guerre, ainsi que le montrent des textes nombreux dans lesquels les rois se font un mérite auprès de leurs dieux d'avoir rassemblé beaucoup de captifs pour l'édification des temples.

C'est dans cet ordre de faits qu'on peut espérer trouver une trace du séjour des Hébreux en Égypte.

Or, nous possédons précisément trois documents qui nous parlent d'individus de race étrangère, nommés APERI-U, occupés à des travaux de construction; deux de ces textes datent justement du règne de Ramsès II.

Remarquons d'abord que le groupe hiéroglyphique remplit parfaitement les conditions d'exactitude que j'ai prévues; c'est la transcription correcte de עברים, HIBERI-M, à la

finale plurielle près, que les Égyptiens n'ont jamais imitée. 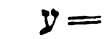 ; c'est un point aujourd'hui hors de discussion [1]; est ר; reste le dont le correspondant direct est פ, P; mais cette articulation paraît avoir été chez les Égyptiens très-voisine de B; il semble qu'ils aient voulu représenter un son intermédiaire dans la forme hiératique 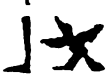 , BP, si fréquente pour la transcription de B. Quoi qu'il en soit, je puis montrer un exemple très-remarquable de l'équivalence = ב [2], dans le groupe [3] HOREP, qui désigne une arme importée de Syrie en Égypte. C'est évidemment le חרב, HOREB, des Hébreux, le plus terrible des instruments de carnage mentionnés par la Bible. Le même texte mentionne encore le , MARH, de מרח, instrument de contusion, d'écrasement, et le , SEF-T, le couteau, ξιφος. Les lames de damas ont conservé jusqu'à nous le renom des armes de fabrique syrienne, que les Égyptiens recherchaient déjà quinze siècles avant notre ère.

Ainsi donc des règles philologiques, bien constatées, nous permettent d'identifier le nom des Hébreux avec l'ethnique APERI-U.

[1] Voyez Papyrus mag. Harris, p. 173, note 2.

[2] M. de Rougé a aussi signalé cette équivalence. Divers mon. de Thothmès III, Rev. arch 1861, p. 366.

[3] Anastasi IV, dernière pl.; lig. 1.

Voyons maintenant si l'étude des documents où cet ethnique se rencontre, nous fournira quelques indices favorables à l'identification des deux peuples.

Dans le premier, le scribe Kauisar rend compte en ces termes à son maître, le scribe Bek-en-Ptah, de l'exécution d'un ordre concernant les APERIU [1]:

« Pour la satisfaction de mon maître; j'ai obéi au « mandat que m'a donné mon maître, en disant : Délivre « la nourriture aux soldats, ainsi qu'aux Aperiu qui char- « rient la pierre pour le grand Bekhen du roi Ramsès « Meriamen, ami de la justice, (lesquels sont) confiés « au chef des Madjaï Ameneman. Je leur donne la nourri- « ture chaque mois, selon les instructions excellentes « que m'a données mon maître. »

Le second titre est du même genre; il est adressé par un scribe nommé Keniamen à son maître le Kadjena Hui de la cour de Ramsès II [2]. En voici les termes:

« J'ai obéi au mandat que m'a donné mon maître, en « disant: Donne la nourriture aux soldats, ainsi qu'aux « Aperiu qui charrient la pierre pour le Soleil du Soleil « Ramsès Meriamen, au sud de Memphis. »

Soit que le scribe ait voulu s'exprimer métaphoriquement, soit qu'il ait commis un lapsus calami, et qu'il faille lire, comme je le crois, *pour le temple du Soleil de Ramsès*, nous sommes dans tous les cas certains que les pierres charriées par les Aperiu étaient destinées à la construction d'un édifice au sud de Memphis.

Nous trouvons donc les ,

[1] Pap. hiérat. Leide I, 348, pl. 6, l. 5. – 7 ;
[2] Pap. Leide I, 349.

APERIU, employés aux travaux de construction de deux édifices différents, et placés sous la direction supérieure de hauts fonctionnaires résidant à Memphis, car c'est dans les ruines de cette ville qu'ont été trouvés les deux manuscrits qui nous les font connaître. Ils sont chargés spécialement du transport de la pierre. Or, pour quiconque connaît les énormes blocs mis en œuvre par les anciens Égyptiens, il est aisé de comprendre que l'Écriture ait pu qualifier de labeur écrasant, la tâche de manier ces masses et de les amener à pied d'œuvre.

Dans le premier cas, l'édifice en construction est nommé le grand , BEH'EN, de Ramsès II. Cette expression pouvait s'entendre de toute espèce de demeure, des temples des dieux [1], comme de la modeste case de l'ouvrier [2] et des somptueuses résidences royales [3].

L'expression biblique *ville de Ramsès* pourrait être figurée en hiéroglyphes sous la forme , A, ou , PA, de Ramsès (littéralement *demeure de Ramsès*), mais elle s'accorde également bien avec celle de BEKHEN de Ramsès, qui se rencontre dans plusieurs textes de l'époque, indépendamment de celui que je viens de citer [4].

A en croire la description que nous donne d'un de ces somptueux édifices le papyrus Anastasi IV, on voit qu'il s'agit d'un établissement considérable: le vin et la liqueur hak y abondent, ainsi que les provisions de toute espèce;

[1] Pap. Sall. III, pl. 2, lig. 5.
[2] Pap. d'Orbiney, pl. IX, l. 1.
[3] Pap. Anast. IV, pl. 3, l. 7.
[4] Pap. Anast. IV, pl. 6, l. 1.

le chef de l'onction y prodigue les aromates ; le jardinier en chef y entasse les fleurs ; le chef de culture y apporte la volaille, le pêcheur, ses poissons ; les vaisseaux du roi, revenus de Syrie, y déchargent leurs riches cargaisons. On peut se faire une idée de l'étendue du Bekhen de Ramsès II par les détails que nous en fait connaître un texte dont nous possédons deux copies [1].

« Sa Majesté, dit ce texte, s'est bâti un Bekhen, dont « le nom est le *très-fort*, entre le pays de Zahi et l'Égypte ; « pour ses provisions délicieuses, il ressemble à Hélio- « polis ; pour la joie de l'existence, il est comme Memphis. « Le soleil se lève à son horizon et s'y couche ; chacun « quitte sa ville et est accueilli dans son étendue ; son « occident est à la demeure d'Ammon, son sud à la « demeure de Sutech ; Astarté est à son orient, Ouaté à « son nord, etc. »

La Bible appelle ערי מסכנות les villes construites par les Hébreux au Delta. A cette expression on a attribué la signification de villes de provisions, de trésors, *penaria apothecæ*. Ce sens est en harmonie avec ce que nous savons des Bekhens royaux.

Dans la seconde lettre, il s'agit de la construction d'un temple ou d'une ville du Soleil, ce qui pouvait être exprimé en hiéroglyphes par les groupes 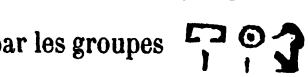 , PA-RA, et 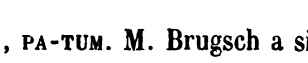 , PA-TUM. M. Brugsch a signalé ces deux dénominations comme représentant l'une et l'autre le nom sacré d'Héliopolis. L'hébreu *Pithom* transcrit régu-

[1] Pap. Anast. II, pl I ; Anast. IV, pl. 6, l. 1.

lièrement l'égyptien PA-TUM. Je n'admets pas le système de M. Brugsch, qui retrouve Pithom dans , H'TEM; car les Hébreux, dont la langue possède le même mot חתם, ayant les mêmes significations, *sigillare*, *sigillum*, *claudere*, n'en auraient pas ainsi altéré la forme dans leur transcription.

Quoiqu'un papyrus nous parle d'un Pa-Tum situé à la limite orientale de la Basse-Égypte [1], je ne veux pas prétendre que nous soyons ainsi en possession non-seulement du nom des Hébreux, si longtemps cherché dans les hiéroglyphes, mais encore de ceux des deux localités mentionnées spécialement par l'Écriture comme théâtres de leurs pénibles travaux. Il est probable que les Égyptiens les employèrent sur beaucoup d'autres points, même en dehors du Delta. C'est du reste ce qui résulte de la teneur du troisième document qui nous parle des *Aperiu*.

Il s'agit d'une stèle sculptée sur les rochers des carrières d'Hammamat (en hiéroglyphes BOKHEN), et datée de l'an III de Ramsès Mati Meriamen, le Ramsès IV de M. Lepsius. Voici le sommaire de l'inscription [2] :

En l'an III, le 24 du mois de Payni, le roi parcourut la montagne sainte pour rendre hommage aux dieux, et fit graver la stèle à son nom. Il avait chargé trois hauts fonctionnaires, entre autres l'un des prophètes du temple de Chons à Coptos, de veiller à l'exécution de ses ordres à la montagne de Bokhen, et lorsque les travaux furent achevés, il donna ordre au premier prophète d'Ammon,

1 Anast. VI, pl. 4, dernière ligne.

2 Denkm. III, pl. 219, e.

architecte en chef, de les amener en Égypte. Le texte énumère ensuite les fonctionnaires qui assistèrent le prophète dans sa mission, ainsi que les prêtres, les chefs, la force armée et les ouvriers chargés des travaux, le tout s'élevant à environ 9,000 personnes. Leurs provisions avaient été amenées d'Égypte dans des chars attelés chacun de six paires de bœufs [1].

Les Aperiu figurent, dans cette colonie industrielle, au nombre de 800, et de même que dans les premiers cas ils s'y trouvent accompagnés d'une force armée et d'un détachement des Madjaï; cette gendarmerie de race étrangère fournissait sans doute les *soldats étrangers, toujours prêts à frapper,* dont parle Agatharchide dans sa relation des Mines d'or d'Éthiopie. Mais Ramsès IV a régné dans le siècle qui suivit l'Exode. Si mon assimilation est exacte, il faut supposer que tous les Juifs n'avaient pas quitté l'Égypte. Il se pourrait en effet que tous n'aient pas eu la possibilité de répondre à l'appel de Moïse, et tel a dû être le cas pour ceux que les Égyptiens auraient relégués au sud de leur empire ou dans les établissements du désert. Les conquérants se faisaient une gloire d'entraîner les vaincus loin de leur patrie [2]. Traités en ennemis, les Hébreux ne durent pas échapper complètement à des déplacements dont leurs maîtres s'enorgueillissaient. On sait du reste que le souvenir de l'Égypte resta profondément gravé dans la mémoire des Juifs et donna lieu à des séditions que Moïse eut à réprimer sévèrement. Quelques troupes de mécontents auraient pu gagner les établisse-

[1] Pour ce dernier détail j'adopte la traduction de M. Brugsch.

[2] Voyez Inscription d'Ibsamboul, p. 707.

ments égyptiens de la péninsule du Sinaï, et de là, reprendre le chemin de l'Égypte.

Il y a un rapprochement fort curieux à faire entre les regrets exprimés par les Hébreux, mutinés au désert au souvenir des poissons qu'ils mangeaient en Égypte [1], et cette circonstance mentionnée par l'inscription d'Hammamat, que 200 pêcheurs étaient attachés à la colonie industrielle dont faisaient partie les Aperiu [2].

Sur la stèle d'Hammamat le nom des Aperiu est accompagné d'une addition singulière :

APER-U EN NE PETU ANTI

Aperu, des barbares Anti.

L'arrangement du groupe final ANTI me laisse quelques doutes sur l'exactitude de la copie ; le scribe a peut-être répété le mot Aper-u et voulu dire : *Aperu, des barbares Aperu*, comme pour appeler plus particulièrement l'attention sur une race sortie violemment de l'Égypte ; quoi qu'il en soit de cette conjecture, et dût le groupe ANTI, dont j'ignore la valeur, être correct, je conçois aisément que quelques années après l'Exode, alors que le souvenir de ce grand échec était dans toute sa force, les Égyptiens aient accolé au nom des Hébreux une épithète spéciale.

J'ai exposé la question et signalé le point de difficulté. Je la livre maintenant à l'examen des savants.

[1] Nombres, ch. XI, 5.

[2] Ces pêcheurs exploitaient sans doute les côtes de la Mer-Rouge

V

LA MÉDECINE DES ANCIENS ÉGYPTIENS. — ANTIQUITÉ DES CLYSTÈRES. — SIGNES DE LA GROSSESSE.

Un des papyrus hiératiques les plus curieux à étudier, c'est sans contredit le Recueil de formules médicales qui appartient au Musée de Berlin, et que les égyptologues désignent ordinairement par le nom de papyrus médical.

Il consiste en vingt-une pages au recto et deux au verso d'une belle écriture hiératique de la grande époque pharaonique. Complet à la fin, sauf quelques lignes usées, ce manuscrit a perdu ses premières pages ; la première et la deuxième de ce qui nous reste sont en mauvais état, mais la conservation du surplus est satisfaisante.

Le papyrus médical n'a pas été publié avec les autres documents de cette classe dans le grand ouvrage de la commission prussienne [1], et c'est peu regrettable, car cet ouvrage, dont le prix est très-élevé, n'a point été accessible à la plupart des égyptologues. Sous ce rapport, comme sous celui de son vaste format, qui le rend difficile à étudier dans les bibliothèques publiques, il ne rend pas à la science tous les services qu'on était en droit d'en

[1] Denkmæler aus Ægypten und Æthiopien.

attendre. C'est ici le cas de rendre hommage à l'esprit éclairé qui a présidé en Hollande et en Angleterre à des publications similaires; les *Select papyri* du British Museum et les *Papyrus hiératiques* du Musée de Leide ont été mis à la disposition des savants qui pouvaient en tirer parti. Aussi les uns et les autres ont-ils puissamment contribué aux derniers progrès de la science, tandis que ceux de Berlin, malgré leur extrême importance, sont jusqu'à présent demeurés lettre-morte.

Du papyrus médical je possède un calque photographique, d'après une copie due à une main exercée; néanmoins, quelque confusion dans l'indication des rubriques me porte à croire que certaines lectures douteuses pourraient être facilitées par l'inspection de l'original ou d'un fac-simile fait avec soin. Ne me proposant pas une étude complète, ma copie suffira au but que j'ai en vue, et qui consiste uniquement à déterminer la nature et les principales divisions du texte.

L'ouvrage ne contient pas moins de cent soixante-dix prescriptions médicales applicables à un assez grand nombre de maladies. On conçoit à priori que les expressions techniques représentant les noms des médicaments et des maladies auxquelles ils sont opposés, doivent être extrêmement nombreuses. Un essai de traduction exigerait la collaboration d'un égyptologue et d'un médecin versé dans la connaissance de la thérapeutique des anciens. Si ce travail n'avait pas pour résultat de nous mettre en possession d'agents médicamenteux oubliés, il contribuerait au moins à enrichir le dictionnaire d'un assez grand nombre de mots, et ce résultat n'est pas à dédaigner.

Je distingue dans le papyrus médical, tel qu'il nous a

été conservé, trois parties distinctes. La première, qui a perdu son titre avec le commencement du manuscrit, s'étend jusqu'à la fin de la page 14; la seconde, qui commence avec la page 15, occupe le surplus du recto. Restent les deux pages du verso qui constituent la troisième.

La première section contient une série de remèdes, , RER-U ou LEL-U, dont les rubriques précisent l'usage; lorsqu'il y a plusieurs remèdes pour le même cas, la rubrique est répétée ou le plus souvent remplacée par le mot KET, *autre*. Les RER-U sont les remèdes qui se prennent à l'intérieur sous forme liquide ou solide. Un autre moyen de médication est désigné par le groupe 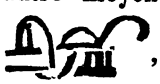 , qu'on trouve aussi sous les formes 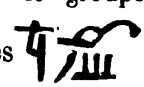 et . La lecture HAPU ne me paraît pas certaine; je crois qu'il s'agit de topiques, sous forme de frictions ou d'emplâtres, car, après chaque recette de ce genre, le texte dit qu'il faut HAPU la personne avec cela.

Les onctions ou liniments sont indiqués par les groupes , MESU, et [1], KAS, qui paraissent avoir un emploi identique.

Pour donner une idée de la forme des prescriptions, je traduirai quelques-unes d'entre elles, en faisant observer que le nom des médicaments est le plus souvent transcrit, ou traduit conjecturalement.

« Pl. 2, l. 1. Remède qui guérit subitement les tumeurs

[1] Aussi déterminé par le bras armé.

« aux seins : Végétal auau, blé blanc, pincée de t'ar,
« pincée de nitre naturel, son de blé ; faire assembler en
« une seule chose ; panser avec cela.

« Pl. 2, l. 2. Autre : Pincée de t'ar, miel, besau,
« uru et ru de grains ; piler et employer de même.

« Pl. 3, l. 5. Remède qui détruit les boutons : Semi
« de bœuf et miel ; faire manger à la personne, 4 jours.

« Pl. 3, l. 5. Autre qui détruit les boutons chez les
« enfants : Son de blé blanc... ; faire mettre dans un vase
« de lait et boire par l'enfant.

« Pl. 6, l. 6. Topique (HAPU) qui dissipe divinement
« les parties malades de meurtrissures : Bois khet, besau,
« uru, pierre saptu, srut de chèvre ; appliquer à la
« personne.

« Pl. 7, l. 6. Autre qui détruit les piqûres de la ver-
« mine : Bois de khet, sel menh, besau, uru, herbe
« anauï, pierre saptu et srut de chèvre ; faire mettre sur
« le feu et appliquer.

« Pl. 7, l. 7. Autre pour les coupures : Sel ordinaire,
« tah de hak doux ; appliquer à la personne.

« Pl. 7, l. 7. Liniment (MESU) qui détruit la brûlure :
« Herbe tahaa pilée dans du miel ; oindre la personne
« avec cela.

« Pl. 8, l. 11. Autre onguent [KAS] : Bak, sel ordi-
« naire.... encens, onguent ; faire mettre en une seule
« chose et oindre la personne avec cela.

« Pl. 8, l. 12. Autre : Herbe ascht, bois khet, miel,
« semi et lait ; faire boire à la personne ; appliquer au
« lit ; tout mal qui en est oint se guérit aussitôt.

« Pl. 11, l. 13. Remède qui détruit les élancements

« douloureux, en été et en hiver, dans tous les membres :
« Encens, corne de cerf, délayés dans du hak doux,
« grain auau, etc.

« Pour tout membre en hiver : Herbe ascht, tahut de
« l'arbre nebs, huile et miel ; panser avec cela. »

Les formules présentent pour la plupart cette grande simplicité et admettent de curieuses abréviations ; par exemple, le mot *enfant*, dans la recette pour détruire les boutons, est exprimé simplement par le signe du petit oiseau (p. 3, l. 6). On trouve les locutions *manger chaud*, sous la forme (p. 3, l. 8), et *boire chaud*, (pl. 4, l. 11 ; forme plus complète, p. 14, l. 6), etc.

Dans certains cas cependant, quelques indications sont données sur le diagnostic de la maladie. J'en citerai un exemple qui concerne la maladie , UH'TU ; c'est celle qui joue le plus grand rôle dans le papyrus médical. Elle figure dans l'énumération de maux contre lesquels un papyrus de Leide fournit des invocations magiques [1]. Cette maladie est indiquée comme ayant le plus souvent son siège dans les intestins, mais elle pouvait aussi atteindre les membres. Je crois qu'il faut y reconnaître l'inflammation intestinale, avec sentiment de pesanteur, de dureté et de ténesme, et l'engorgement des articulations.

Au singulier, le mot paraît signifier *enfler, se*

[1] Pap hiérat. Leide I, 348, revers, pl. VI, l. 6 et 7.

dilater, se gonfler ou *s'échauffer*. Sur un texte que m'a montré M. Devéria, j'ai copié la phrase suivante :

MEN UH'T NE HETU EN MERUT-K

Les cœurs ne sont-ils pas gonflés de ton amour ?

Voici du reste le diagnostic de la maladie :

« Son ventre est pesant, la bouche de son cœur *(os* « *ventriculi)* est malade, son cœur *(son estomac)* est « brûlant...., ses habits sont lourds sur lui, beaucoup « d'habits ne le réchauffent pas (UH'T); il a soif la nuit; « le goût de son cœur est perverti [1] comme un homme qui « a mangé des figues de sycomore; ses chairs sont amor- « ties comme un homme qui se trouve mal; s'il va au « siège, son ventre refuse de s'exonérer [2]. Prononce sur « lui: ... il y a un nid d'inflammation dans son ventre; « le goût de son cœur est malade...; s'il se lève, il est « comme un homme qu'on empêche (de marcher). »

Le texte donne ensuite les moyens curatifs :

« Applique-lui les moyens [ ] [3] pour les inflam- « mations par échauffement, ainsi que les moyens pour « détruire l'inflammation dans le ventre. »

Suivent trois recettes différentes dans l'une desquelles figure la chair vive.

Le dosage et la préparation d'un remède se trouvent

[1] C'est encore l'expression vulgaire : *Avoir le cœur sens dessus dessous.*

[2] L'égyptien s'exprime bien plus crûment.

[3] Le groupe *sep* dans l'original est au pluriel.

indiqués avec détail p. 11, l. 8 à 13, mais il serait inutile de multiplier les citations dans une étude aussi succincte.

De la deuxième section du papyrus nous possédons le titre, qui est ainsi conçu :

« Commencement du traité pour faire cesser [1] l'inflam-
« mation [UH'TU], trouvé en écrit sur des feuilles, dans
« un coffre contenant des *livres*, sous les pieds d'Anubis
« à Sokhem [2], au temps du roi Thot, le justifié. Après
« qu'il eut succombé, il (*le traité*) passa au roi Snat, le
« justifié, pour être achevé. »

A l'exemple de M. Lepsius [3], j'ai attribué au roi Thoth le cartouche 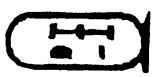 . Cette attribution n'est malheureusement pas rigoureusement certaine. Il faut remarquer d'abord que rien ne démontre l'identité des signes et , et que c'est ce dernier seulement qui exprime la syllabe T'OT dans les formules KI T'OT, *autre dire*, *autrement dit*. Quant au premier de ces deux signes, il se rencontre très-souvent dans les textes comme signe initial de différents mots, tantôt suivi d'un *t* complémentaire, ce qui conviendrait bien au son T'OT, tantôt avec *n*, ce qui nous montre dès à présent deux emplois fort différents. Le papyrus médical ajoute aux mots déjà connus le groupe , qui désigne un liquide ou une graisse.

Le cas le plus décisif se trouve dans une légende

[1] Litt. *abattre*.

[2] Létopolis.

[3] Introduction au Todtenbuch, p. 12.

copiée par Champollion à l'hypogée de Séti I[1]; les divinités qui frappent le serpent Apophis y sont nommées 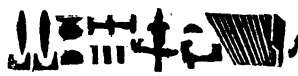 , T'AT'U, *qui repoussent le serpent*. Ici le signe est une répétition de la première partie du groupe T'AT', **xox**. Aussi n'ai-je pas hésité à y reconnaître cette même valeur dans l'hymne à Osiris dont j'ai publié la traduction[2]. Il s'agit des honneurs que rendent au Soleil les différents ordres des dieux : « *Les « paut neteru l'adorent, les dieux du ciel inférieur tombent « prosternés, les dieux* **xox**-ר *s'inclinent; tous sont en « prières*, etc. Le mot **xox**-ר est exprimé par le groupe .

La lecture T'OT a donc quelques probabilités; d'ailleurs les cartouches [3] et [4] rappellent très-bien le double et le triple Hermès, et de même que celui du papyrus médical, sont mentionnés à propos de la découverte de certains livres.

D'après le témoignage de Manéthon, Athothis, fils et successeur de Ménès, aurait été médecin. On lui attribuait des ouvrages sur l'anatomie. Ce renseignement coïncide très-curieusement avec celui que nous donne le papyrus médical, s'il parle réellement du roi Thoth. Je ferai observer à ce propos que les débris du cartouche hiératique

1 Notices manusc., p. 435.

2 Rev. arch., XIV^e^ année, p. 45; planche, lig. 6.

3 Lepsius, loc. laud., d'après un Rituel de Leide.

4 Todtb., ch. 130, l. 28.

du canon de Turin [1], dans lesquels on a voulu retrouver le nom d'Athothis, ne me paraissent pas comporter cette lecture. Il est fort douteux que le premier signe, surmonté d'une boucle ouverte, soit un A, mais à coup sûr le suivant n'est pas l'ibis. D'un autre côté, la mention de notre papyrus : qu'*après la mort du roi Thoth* [2], *le livre passa au roi Snat* , nous force à rapprocher ces deux règnes, et par conséquent à adopter un nouvel arrangement pour les fragments du canon royal déjà tant de fois déplacés.

Examinons maintenant l'ouvrage du royal médecin.

Il traite d'abord de certains véhicules des principes vitaux et morbides :

« La tête de l'homme a trente-deux vaisseaux; ils char-
« rient des souffles à son cœur; ils donnent des souffles
« à tous ses membres.

« Il y a deux vaisseaux aux seins; ils donnent l'échauf-fement aux *poumons* [, H'ERIU]. Il faut leur
« faire pour remède: Farine de blé vert..... herbe haka,
« teput de sycomore; réduire en une seule chose, faire
« boire à la personne; elle s'en trouvera bien; 4 jours.

« Il y a deux vaisseaux aux jambes. S'il a mal aux
« jambes, si ses bras sont sans force, c'est que le vaisseau
« secret de la jambe a pris le mal. Il faut lui faire pour
« remède.....

[1] Kœnigsb. Taf. VIII, fragm. 1, l. 2.

[2] J'ai discuté l'expression H'ES, *s'affaisser*, *s'anéantir*, employée comme euphémisme pour mourir. V. ci-devant, p. 36.

« Il y a deux vaisseaux aux bras. Si son bras lui fait « mal, s'il a des élancements dans les doigts, prononce « que c'est le cas des élancements. Il faut faire à cela « pour remède.....

« Il y a deux vaisseaux de l'occiput, deux du sinciput, « deux de l'intérieur, deux des paupières, deux des narines « et deux de l'oreille gauche. Les souffles de la vie entrent « par eux.

« Il y a deux vaisseaux de l'oreille droite; des souffles « entrent par eux. »

Après une rubrique où il est question de la dilatation du cœur et des dernières fonctions de la digestion, le texte ajoute:

« Il y a le mal du fondement; ceux-là ne vont pas à la « selle. Cela est amené par le vaisseau des pieds jusqu'à « la mort. »

Voilà à coup sûr une bizarre doctrine; je ne pense pas qu'on puisse jamais la concilier avec de saines notions anatomiques. Le mot , que j'ai rendu par *vaisseaux*, se trouve ailleurs sous la forme 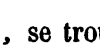 . Aux papyrus de Leide il exprime, de même qu'ici, l'idée de canaux conducteurs des germes morbides, et l'on y trouve ces phrases significatives: *Ouvrez vos bouches, ô vaisseaux d'un tel, fils d'une telle, rejetez la maladie qui est en vous*[1]*! Je vous parle, à vous, vaisseaux qui avez reçu le mal*[2], etc. Par ces vaisseaux les Égyptiens distinguaient-

[1] Pap. hiér. Leide, I, 345, p. 2, dernière ligne.

[2] Ibid., pl. III, l. 1.

ils les artères, les veines, les nerfs? ou bien s'agit-il de conduits imaginaires? c'est ce que je ne me permettrai pas de décider. Il y a lieu de remarquer toutefois que le jeu normal et anormal de vaisseaux de ce nom est mentionné dans les papyrus [1].

Quoi qu'il en soit, le mal d'intestins, *amené par le vaisseau des pieds*, était considéré comme un cas très-grave, puisqu'il pouvait aller jusqu'à la mort, d'après ce que dit le texte. Aussi lui opposait-on un luxe de médication vraiment formidable. La formule nomme d'abord des médicaments dont je ne distingue pas l'espèce [2], mais qui doivent avoir eu une importance particulière, puisqu'ils sont mentionnés spécialement dans la partie du titre que j'ai laissée sans traduction.

« On les emploie d'abord avec du lait de vache; on les « met dans un vase et on les chauffe une première fois; « lorsque la préparation a bouilli, on la délaie dans un « liquide nommé UR; on passe au linge; on ajoute du « miel; boire pendant quatre jours.

« A faire après cela: Lait de chèvre chauffé, miel; « employer de même.

« Fais: Mahut d'huile, *serum* de lait humain; clystère, « étant couché, à la pointe du jour.

« A faire après cela: Bak, miel, hesau, nauaï, sel « ordinaire; clystère, 4 jours.

« A faire après cela: Miel, bak, hesau, nauaï, hak « doux, sel ordinaire; clystère, 4 jours.

1 Pap. Anast. IV, pl. 12, l. 9; ibid., pl. 13, l. 6.

2 Le dernier se nomme NETER HATAPU, *offrande* ou *propriété divine*.

« A faire après cela : Bak, hak doux, sel ordinaire ; « clystère, 4 jours.

« A faire après cela : Miel, bak, hak doux ; clystère, « 4 jours. »

Voilà effectivement un régime rafraîchissant et laxatif assez complet. Le fameux remède de M. de Pourceaugnac y porte le nom significatif de , UTHU EM KEFI, *potion pour* ou *par le fondement*. Il ne se trouve mentionné qu'une seule fois dans la première partie du papyrus, et c'est précisément à l'occasion des douleurs intestinales ; l'orthographe est un peu différente : , UTHU KEFU, *potion du fondement*.

On savait que l'usage des lavements remonte à une haute antiquité. Diodore de Sicile et Pline parlent de ce moyen thérapeutique employé par les Égyptiens, et dont une tradition attribuait l'invention à l'ibis [1]. Suivant Pline, cet oiseau s'injectait, au moyen de son bec, de l'eau dans le fondement. Cette fable ridicule s'explique par une confusion qu'a pu faire le narrateur grec entre l'ibis et le roi Thoth, dont le nom s'écrit précisément au moyen de l'hiéroglyphe de cet oiseau. Prenant l'ibis pour sa valeur figurative, et trouvant dans son imagination le bec qui sert de canule, il nous a grotesquement travesti une tradition sérieuse.

Notre papyrus contient vingt-huit recettes de lavements ; au nombre des substances dont on faisait usage, je distin-

[1] PLINE. Hist. nat., L. VIII, ch. 27.

gue le lait humain, celui de vache, le bak, le hak doux, le miel, l'huile et le sel, ainsi qu'un grand nombre de végétaux. Parmi les cas pour lesquels les clystères étaient prescrits, je découvre, indépendamment des douleurs intestinales, les urines ou les selles sanguinolentes, les douleurs pour uriner, les urines anormales, et une maladie des os.

Vers la fin du papyrus sont décrites deux préparations pharmaceutiques :

« P. 19, l. 11 : HUILE ROUGE..... Herbe tesher (*rouge*), « baa de sut, am-t'ar, miel, huile, eau. Jette l'eau et le « sut dans le vase ; pour la première fois cela chauffe ; « après que cela a bouilli, jettes-y l'herbe tesher ; après « que cela a bouilli une seconde fois, jettes-y le T'AR ; « après que cela a bouilli encore, jettes-y l'huile pour « cuire. Étant cuit, jette sur du miel tout d'un coup ; « cela fait un mélange ; laisser reposer, filtrer au linge. « Boire par la personne, 4 jours. »

La seconde formule a aussi pour objet une huile potable.

Aux recettes médicales succède un texte d'une nature différente, dont le titre se lit, page 20, ligne 9 : *Chapitre pour boire les remèdes.* C'est une formule mystique par laquelle le malade ou l'un des assistants invoquait l'intervention divine en faveur de la cure : « Lève-toi ! bien per- « manent à jamais, détruisant tout mal devant toi ; ton « œil est ouvert par Ptah ; ta bouche est ouverte par « Sakri ; par ce livre puissant de BAA où le Paut-to a « montré les remèdes..... ; par Isis la divine, soient « détruits les germes mortels qui sont dans les membres « d'un tel, fils d'une telle, etc. »

Un autre paragraphe du même sujet commence p. 21, l. 3; le titre n'en est plus lisible, la dernière page du papyrus ayant beaucoup de lacunes. On y reconnaît une invocation à Isis et à Horus, et l'indication d'une formule à prononcer. La clause finale explique qu'il faut la dire en broyant les mélanges sur le liquide à boire par la personne, et que cela la guérit sur-le-champ.

Le docteur égyptien, possesseur du livre médical que je viens de décrire, avait inscrit au dos quelques notes sur un sujet plus délicat et dont il nous reste deux pages. Usée par le frottement des mains, la première a perdu le commencement de toutes ses lignes; aussi le déchiffrement en est-il assez difficile. Je vais néanmoins essayer de faire connaître la teneur de cette dernière section.

Comme dans les sections précédentes, le texte est coupé de rubriques qui servent de titres. De la première je distingue le seul mot , UUR, *concevoir*. On peut croire qu'il s'agit d'un procédé pour favoriser la conception. Autant que les lacunes permettent de le distinguer, le moyen est indiqué en ces termes: « Masse, elle se « tenant debout, ses membres pour la préparer; elle ne « reçoit pas le..... [1]. Fais-lui pour remède.....: Huile, « herbe mat, hak doux; boire chaud, quatre matins. »

Le second titre est également effacé, sauf le groupe , ⲙⲉⲥ, *enfanter*. Mais le contexte montre qu'il s'agit d'un moyen de reconnaître si une femme est enceinte ou

[1] Ma copie donne ici un signe dans lequel je crois reconnaître le phallus.

non : « Herbe batatu de taureau [1], pilée en vase clos, avec « du lait d'une femme accouchée d'un enfant mâle. On « fait manger cela à la femme ; si elle vomit, elle enfan- « tera ; si elle a des borborygmes, elle n'enfantera pas, « au contraire. »

Ce procédé est répété sous la rubrique suivante, avec cette seule différence que la drogue, au lieu d'être avalée, était .

Dans le premier cas, le groupe que j'ai rendu par *vomir* est , KRAA, et dans le second 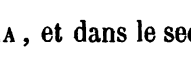 , KAS, copte ⲕⲁ, *vomitus ;* hébreu קאה. Le groupe , T'A, qui veut dire un coup de vent, une bourrasque, est le même dans les deux cas. Il m'a fourni l'idée *borborygme ;* mais on songe aisément, soit pour T'A, soit pour KAS, à d'autres effets qu'il est inutile d'énoncer [1].

Le titre suivant est complet, sauf le premier mot KI : 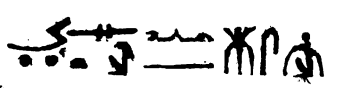 , MAA SA-T MEN MES, « *autre « montre de la femme qui n'enfante pas.* » La formule indique l'emploi de substances répugnantes : « Si elle rend « des urines sales ou troubles ou sédimenteuses, elle en- « fantera. Si cela n'arrive pas, elle n'enfantera pas..... »

Autre montre : « Elle étant couchée, oins abondamment « ses bras jusqu'aux avant-bras, d'huile de maut ; le « lendemain matin, tu la vois et tu trouves ses vaisseaux

[1] Ce nom est composé comme nos mots chiendent, pas d'âne, etc.

[2] Comparez ⲥⲱⲟⲥ, *crepitum ventris.*

« bien....., elle n'enfantera pas. Si au contraire tu les « trouves *unis* comme la peau de ses membres, c'est..... « Si tu la trouves..... le matin en la voyant, elle n'enfan- « tera pas..... »

Autre montre : « Presse ses doigts dans ta main, reploie « ses bras, 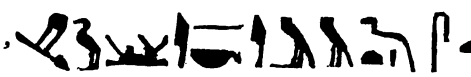 [1], alors « tu saisis son..... dans tes doigts, en même temps ton..... « serpente tout autour de son bras

[2],

« dis : elle concevra. »

Autre montre ; le latin ne braverait pas assez l'honnêteté pour rendre ce que je comprends dans la première phrase de ce nouveau moyen, mais je puis traduire la suite : « Si tu lui trouves dans la couleur de l'œil, l'un « comme un Aamu, l'autre comme un nègre, elle n'en- « fantera pas ; si tu les trouves d'une même peau, elle « enfantera. »

Voici la dernière formule, et ce n'est pas la moins curieuse :

« Autre montre de la femme qui enfantera et de celle « qui n'enfantera pas : Blé et orge que la femme trempe « dans son urine, et placés..... dans deux sacs ; s'ils « germent à....., elle enfantera ; si c'est le blé qui « germe, ce sera un enfant mâle, si c'est l'orge qui germe, « ce sera une fille ; s'ils ne germent pas, elle n'enfantera « pas. »

[1] Euphémisme que je me dispense de traduire.

[2] Détail obscène laissé sans traduction.

A la suite de ces curieux débris du charlatanisme antique viennent quatre courtes recettes contre la dureté d'ouïe et contre les élancements dans les oreilles. C'est par là que se termine le texte du revers.

Je crois que la comparaison des recettes décrites dans le papyrus médical avec celles que nous ont conservées les médecins anciens, surtout Galien et Dioscoride, fera découvrir de grandes analogies entre l'antique thérapeutique des Grecs et celle des Égyptiens, et l'on sera amené à reconnaître que pour la médecine, comme pour toutes les autres branches des connaissances humaines, les Égyptiens ont devancé les autres peuples. Sans entrer dans cette étude pour laquelle je ne suis pas préparé, je dirai cependant quelques mots d'un petit nombre de médicaments.

1° , le *miel*. Figure dans la plupart des potions; il remplaçait le sucre et possédait d'ailleurs des propriétés nombreuses; Dioscoride parle de son emploi pour les maladies des seins, et Galien pour les clystères. Nous retrouvons ces deux emplois dans le papyrus médical.

2° , ⲏⲣⲡ, le *vin*. Employé comme médicament, le vin était mélangé avec le miel, l'encens, le sang, etc. Ces mêmes mélanges sont cités dans Dioscoride et dans Galien.

3° , ⲉⲣⲱⲧⲃ, le *lait*. La médecine des anciens employait, comme celle des Égyptiens, le lait humain, celui de chèvre, et celui de vache. Notre papyrus mentionne le

, *lait de la femme accouchée d'un garçon ;* Pline parle aussi de l'usage spécial de ce lait [1]. Les principaux mélanges, notamment avec le miel et avec l'huile, et l'emploi pour clystères, se retrouvent également relatés par cet auteur, ainsi que par Galien, Dioscoride, etc.

4° , MERH. Je crois qu'on doit reconnaître l'*huile* dans ce mot que l'on a généralement traduit par *cire*, à cause du copte ⲙⲟⲩⲣ. Le MERH entrait dans la composition de remèdes qui s'administraient en breuvages ou en aliments. Il figure dans la formule de la plupart des clystères et s'employait encore pour onctions. Il serait trop long de faire ressortir les analogies qui existent entre l'emploi médical de l'huile chez les anciens et les recettes que nous a conservées le papyrus médical pour le MERH.

5° HAK, liqueur fermentée, fabriquée avec des grains. C'est probablement la bière d'orge mentionnée par Pline [2] comme en usage chez les Égyptiens. Des textes précis montrent que c'était une boisson enivrante. Bien que l'on doive distinguer les deux espèces de grains nommées et 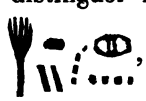 , qui figurent séparément dans de nom-

[1] Hist. nat., Liv. XXVIII, ch. 7. Pline l'indique comme un remède contre la rage, et affirme que pour tous les autres usages il est supérieur au lait de la femme qui a fait une fille.

[2] Ibid., L. XIV, in fine ; Liv. XXII, in fine.

breux documents, il résulte de plusieurs passages du Rituel que toutes les deux, mais dans leur variété rouge, servaient à la fabrication du hak. Je ne saurais donc décider si ces groupes représentent l'un le froment l'autre l'orge. Quoi qu'il en soit, le hak paraît n'avoir eu en médecine qu'un emploi limité. Je ne le trouve que dans quatre ou cinq recettes. La thérapeutique de Dioscoride employait deux liqueurs d'orge, le zythum ou cervoise et le curmi.

6° , HAK NET'EM, *hak doux*. Ce liquide entre dans la composition d'un grand nombre de remèdes, et principalement dans les clystères. C'est évidemment une infusion adoucissante, peut-être la *ptisana hordeacea* de Dioscoride.

7° , BAK, liqueur fournie par l'arbre Bak. On a proposé d'y reconnaître le vin de palmier. C'est fort douteux. Il est toutefois remarquable que ce produit était importé d'Assur et de Naharana [1], contrées célèbres dans l'antiquité pour l'abondance des palmiers et la qualité supérieure de leurs dattes [2]. Il y avait deux sortes de liqueurs bak, l'une verte (BAK UAT), l'autre douce (BAK NET'EM. Toutes les deux figurent dans nos recettes médicales ; le bak vert est un des liquides le plus souvent employés dans les clystères. Galien a traité des propriétés médicinales des différentes parties du palmier [3].

[1] Pap. Anast. IV, pl. XV, l. 2 et 4.
[2] PLINE. Hist. nat., Liv. XIII, ch. 4
[3] Simpl. medic., L. VIII.

8° , HMAÏ. Dans ce mot qui a souvent le déterminatif des substances pulvérulentes, je reconnais le *sel*, copte ϩⲙⲟⲩ, qui n'avait pas encore été signalé dans les hiéroglyphes. Cette utile substance était amassée dans les magasins royaux, ainsi qu'on le voit dans une mention du grand papyrus inédit de M. Harris, où le sel figure pour 44,000 TEBS [, espèce de poids pour les objets volumineux et lourds), à côté d'une même quantité de HESMEN (*nitre* ou *sel ammoniac*). Les Égyptiens connaissaient le sel marin et le sel fossile. Un papyrus cite l'étang d'Harphra qui contenait du sel [1]. Les emplois médicaux de cette précieuse substance étaient nombreux. Pline et Dioscoride parlent de son introduction dans les liquides des clystères, et c'est là un premier point de ressemblance avec les usages égyptiens. Nous en pourrions signaler beaucoup d'autres, surtout dans les mélanges avec l'huile, le miel, etc. Au papyrus médical le nom du sel est constamment accompagné du groupe MEHA, qui désigne une espèce particulière, probablement plus pure que les autres. J'ai traduit simplement *sel ordinaire*.

9° , ϩⲁⲥⲱ, *nitre* ou *sel ammoniac*. Cette substance a été identifiée. Il n'est pas douteux que le mot copte ne dérive directement du groupe hiéroglyphique. Les Égyptiens l'employaient dans les opérations de l'embaumement des morts. J'ai mentionné dans l'article précé-

[1] Pap. Anast. III, pl. 2, l. 9.

dent les 44000 tebs de nitre cités par le papyrus Harris. Ce sel se trouvait sous les sables ou dans des fosses humides, ainsi qu'on le voit au papyrus Anastasi III, qui mentionne, en même temps que l'*étang de sel*, la fosse

[, HUR, הור], contenant du nitre[1].

Les indications médicales relatives au nitre ne sont pas nombreuses dans notre papyrus. Il apparaît pour la première fois dans une formule pour les maladies des seins. C'est l'espèce HESMEN H'EPER T'ESEF, *nitre fait de lui-même, nitre naturel*, qui est ici indiquée. La médecine antique faisait usage du sel ordinaire pour le même cas. Une autre fois il est parlé du HESMEN UAB, *nitre purifié*. Toutes les indications du papyrus relatives au nitre ont pour objet des topiques.

10° , SEN-NETER, *parfum divin, encens*.

Cette substance figure dans une vingtaine de formules; elle était prise à l'intérieur ou appliquée à l'extérieur. Son emploi pour les douleurs d'oreilles est signalé par Dioscoride comme par notre papyrus. Il en est de même de ses mélanges avec le nitre, le miel, etc.

11° et , *sang* et *chair des animaux*. Mêlé au vin, le sang de divers animaux était considéré comme un contre-poison[2]. Ce même mélange est indiqué au papyrus médical contre le NSAÏ, maladie

[1] Pap. Anast. III, pl. 2, l. 9.

[2] Diosc. Liv. II, ch. 72.

dont je ne puis distinguer la nature. Quant aux médicaments tirés de la chair, des os et du poil des animaux, il faut lire le vingt-huitième livre de l'histoire naturelle de Pline pour se faire une idée du nombre infini de substances médicamenteuses que les anciens trouvaient dans le règne animal. Parmi celles que relate notre papyrus, je citerai seulement , AB EN HAN, la *corne de cerf* et , HAN EN AA-HAN, le *membre d'âne*, dont l'emploi est également indiqué par les vieux auteurs.

12° et , UH, *urine*. Notre papyrus fait entrer, dans la composition de trois liniments, l'urine de . Il s'agit, je crois, d'un animal mâle, mais ce n'est pas l'âne, qui, dans l'un des cas, se trouve nommé immédiatement après. L'urine humaine et celle de divers animaux étaient également utilisées dans la thérapeutique de Galien et de Dioscoride.

13° ANAR SAPTU ; cette espèce de pierre entre dans cinq formules ; elle fait songer au *lapis memphites*, qu'au dire de Dioscoride les anciens appliquaient sur les parties à brûler ou à couper, afin de les rendre insensibles à la douleur.

14° , MENH, substance minérale, soluble ou fusible que je ne puis déterminer. On l'employait en applications extérieures, mélangée avec d'autres substances

minérales, notamment la *pierre saptu;* aussi avec l'encens et le miel. Les magiciens se servaient du menh pour faire des figures talismaniques, à ce que nous apprend le papyrus Lee [1].

15° H'A de , *minerai de cuivre.* C'est probablement le *lapis pyrites* de Galien et de Dioscoride. Le papyrus médical mentionne une seule fois cette substance dans un mélange de vin et de sel. On l'employait en clystères pour rétablir la limpidité des urines.

16° , US AS', *sciure de cèdre.* Les copeaux et la sciure de cèdre sont mentionnés par Pline, Hist. nat., Liv. XXIV, ch. 5. Ce détail confirme les conclusions de ma note sur le nom égyptien du cèdre [2].

En observant que notre papyrus ne cite pas moins de deux cents substances différentes employées comme médicaments, on se rendra compte de l'intérêt que présenterait une étude complète de ce document. C'est un travail considérable qui tentera, je l'espère, quelque égyptologue, lorsqu'un bon fac-simile aura été publié. En terminant cet article, je noterai quelques expressions dont l'étude superficielle que je viens de faire m'a révélé le sens :

. S'AÏ, *aliment, mets.* A la p. 13, lig. 2 : prescription de différentes substances à faire cuire pour en faire un S'AÏ, que la personne mangera avec du hak

[1] Voyez ci-devant, p. 10.

[2] Rev. arch. IIe série, IV, p. 47.

doux. Aussi, dans une prescription de diète : *Ne lui donner à manger aucun aliment* (s'aï).

, AKAP, *renverser, bouleverser, mettre sens dessus dessous*, copte ⲟⲩⲱⲭⲡ [1]. C'est le mot qui indique la subversion du goût d'un malade (p. 13, l. 3).

, TENS (on trouve aussi TENSMEN, mais je crois qu'on doit prononcer seulement TENS), *refuser, résister, faire obstacle.* Voir la phrase que j'ai traduite : Son ventre refuse de s'exonérer [2]. On trouve aussi *revers*, p. 2, l. 6 : TENS EM MEST'ER, *refus d'oreille, paresse d'oreille, dureté d'ouïe.*

, NUT, ⲛⲟⲩⲧ, *piler, moudre, broyer;* fréquemment employé dans le papyrus, notamment dans la locution NUT EM H'ET UA, *piler en une seule chose.*

, SEH'ENK EM HBES, *tordre, passer au linge.* Le copte a encore ⲥⲉⲛⲭⲉ, *saccus.*

, UOH, *macérer, infuser*, par exemple des végétaux dans un liquide.

Les expressions *ou, ou bien, au contraire*, seront traitées spécialement.

Une dernière observation à faire au point de vue philo-

[1] J'ai déjà indiqué ce sens, Pap. mag. Harris, p. 41, mais le cas était moins concluant.

[2] Voir ci-devant, p. 60.

logique, c'est que les maladies sont censées *attaquées*, *détruites*, *repoussées* par les remèdes, comme des ennemis. Les expressions *guérir*, *soulager*, sont de rare occurrence, et l'on trouve le plus souvent , TER, , SMAUM, *détruire*, *frapper*, *anéantir*, , SEHAR, *dissiper*, etc.

VI

EXPLICATION DU GROUPE

Le groupe 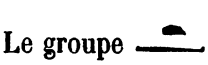 , TENNU, et ses composés EN TENNU, ER TENNU, sont de fréquente occurrence dans les textes égyptiens, et n'ont point encore été expliqués. Comme on les a trouvés liés aux expressions qui désignent les divisions du temps, les choses longues, hautes, croissantes, ou rassemblées en grand nombre, on avait été conduit à admettre, selon les cas, les valeurs *durée* [1], *étendue*, *hauteur*, *longueur* [2], *nombre*, et l'on en retrouvait en effet le type radical dans le copte ⲧⲱⲛⲉ, ⲧⲱⲛⲟⲩ, *valde*, *multum*. Mais ces valeurs le plus souvent se prêtaient mal à l'explication du contexte ; elles ne fournissaient du reste aucune lumière pour les autres cas de l'emploi du groupe, et il était vrai de dire que le mot TENNU constituait un obstacle sérieux pour l'interprétation des textes. Aussi

[1] Pap. mag. Harris, p. 44.

[2] DE ROUGÉ. Mém. sur l'Inscr. d'Ahmès, p. 48.

c'est avec une véritable satisfaction que, grâce à l'autorisation de l'auteur, je donne ici l'explication si féconde en résultats que M. Goodwin a bien voulu me communiquer. La discussion qui va suivre, à l'exception de l'addition d'un petit nombre d'exemples, appartient tout entière à ce savant égyptologue.

[1], TENNU, est une expression pronominale et adverbiale d'interrogation et d'admiration; elle exprime aussi la distribution. Le type le plus rapproché se trouve dans le latin *quotus*. Elle répond, selon les circonstances, à *qualis*, *quantus*, *quis*, *quotquot*, *quisque*, *ubi*, *unde*, etc. Ces deux derniers sens sont restés dans le copte ⲧⲱⲛ.

Examinons successivement ces trois ordres d'acceptions: interrogative, exclamative ou admirative, et distributive.

1° *Quis*, *ubi*, *unde*.

L'exemple plus saillant se trouve dans l'inscription d'Ibsamboul[2].

Deux espions sont amenés à Ramsès, qui les interroge en ces termes: NTOTEN AH', *vous qui?* qui êtes vous? Ils répondent: Nous sommes au Khita; il nous a envoyé voir ce que fait Sa Majesté. Le roi ajoute:

, SU TENNU EN EF, *lui, où est-il*, l'abject Khita? j'ai entendu dire qu'il était à Khirabu.

[1] Ce mot prend souvent le signe du pluriel; l'oiseau servant d'appeau, qui en est le déterminatif, manque quelquefois.

[2] Denkm. III, 187, 17.

A cette nouvelle question les espions répondent que le Khita et ses confédérés sont massés et prêts à combattre derrière la ville de Katesh.

Todtb., ch. 52, 3 RTA ENEK AMU ENEK TENNU. *Où t'a-t-on donné à manger?* demandent les dieux au défunt. Il répond : *Le défunt a mangé sous le sycomore d'Hathor.*

Une autre conversation est rapportée au chapitre 58, l. 1 : 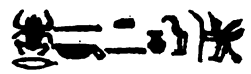 , H'EPER-ENEK TENNU. *Qui es-tu?* Réponse : *Je suis l'un de vous.*

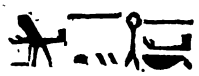 , MA ENTI HNA-EK. *Qui est celui qui est avec toi?* Réponse : *C'est Merti.* Un duplicata de ce texte se trouve au chapitre 122, l. 1, avec cette seule différence que la deuxième interrogation est exprimée par , ER MA TER, *qui donc?*

Todtb., ch. 64, l. 24 AU-EK TER TENNU, *qui donc es-tu?* Réponse : [NOK] NEB H'AU KER-TU, *je suis le seigneur du corps silencieux.*

2° *Qualis, quantus.*

Todtb., ch. 72, l. 7: Le domaine du défunt dans l'Hadès a des moissons :

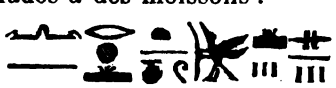 , MEN[1] REH' TENNU SEN, *non notum est quantæ sunt (segetes).*

[1] M. Goodwin lit AN, la négation exprimée par les deux mains étendues, ici transcrite MEN. Il est difficile de décider entre ces deux valeurs ; celle de BEN est également possible.

Todtb., ch. 146, sixième porte : Il y a sur elle un serpent, MEN REH' TENNU, *non notum est quantus est.*

Denkm. III, 129 : Le roi fit un grand carnage parmi les ennemis, MEN REH' TENNU..... *non notum est quot* [*fuerunt interfecti*].

Au papyrus Anastasi IV, un scribe donne à un de ses subordonnés le conseil d'être sobre :

, ER TENNU ER UH-TU HAK. *Combien il faut éviter la liqueur hak !*

Todtb., ch. 78, 12 : SU H'OU ENEF TENNU ENEF HI SEN EM UN-SEN HNA-EF. *Lui, combien il est bienfaisant plus que ceux qui sont avec lui !* Comparez ch. 78, 14.

Todtb., ch. 154, 2, TENNU ER MA-TI-EF, *quantus super similes ejus !*

Enfin, dans l'inscription de Nehra-se-Numhotep [1] :

, TENNU EN EF H'ENT MER-TU-EF. *Combien il est grand au milieu de ses amis*[2] *!*

Cette formule admirative est commune dans les textes. On la rencontre dans Burton, *Excerpta hierog.*, pl. 34, troisième rangée, col. 34, avec remplaçant , ce qui démontre que la lecture FENT, conservée par quelques égyptologues pour ce dernier groupe et pour sa variante , doit être définitivement abandonnée.

[1] Denkm. II, Bl. 124, lig. 10.

[2] Peut-être : *Au milieu de ses ouvriers* ou *de ses employés.*

3° *Quisque, quot*, etc.

Je citerai d'abord un exemple où le parallélisme de la phrase rend ce sens tellement évident, qu'on s'étonne de ne pas l'avoir aperçu au premier abord. Je veux parler de l'hymne au Soleil publié dans le recueil d'inscriptions de M. Sharpe, partie II, pl. 92, lig. 1 : *Gloire à toi,*

H'EPER RA NEB MESES SU TENNU TOUI

qui t'engendres chaque jour et t'enfantes chaque matin[1] *!*

En décrivant les habitudes quotidiennes du berger Bata, le papyrus d'Orbiney dit qu'il rentrait à sa demeure [2]

, ER TENNU RUHA,

chaque soir, chargé d'herbes des champs.

Plusieurs documents faisant partie des papyrus hiératiques de Londres et de Leide, sont des rapports dans lesquels certains scribes rendent compte de l'exécution des missions qui leur ont été confiées. Quand il s'agit de la surveillance de travaux d'agriculture ou de construction, ils n'omettent jamais de mentionner les distributions d'aliments et de boissons aux travailleurs, et de fourrage pour le bétail. Les textes expliquent que ces distributions étaient faites [3], ER TENNU PE ABOT,

[1] L'égyptien a : *qui s'enfante*.

[2] Pap. d'Orb., pl. I, l. 5.

[3] Pap. Sall. I, p. 4, l. 10 ; Pap. Leide 1,341, VI, 8. Voyez ci-devant, page 49, l. 13.

pour chaque mois ; [1], TENNU SESU X, *chaque dix jours*. SESU est le copte ϲⲟϩ, *jour du mois;* dix SESU ou dix jours formaient la semaine égyptienne ou décade. TENNU SESU correspond à *quotidie*.

Cette constatation nous permettra de rectifier le sens attribué jusqu'ici à un passage important des inscriptions de Karnak, connues sous le nom d'*Annales de Thothmès III*. Il y est dit que les villes apportaient leurs tributs 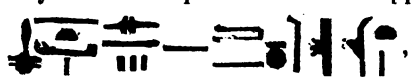 , MA NETA-SEN EN TENNU TER, ce qui signifie, non pas d'*après leur taxe sur le produit annuel*, mais simplement selon leur convention *pour chaque année*. Le copte ⲛⲧⲉⲛ ⲡⲟⲩⲛⲉ, *quotannis*, nous a conservé exactement la formule égyptienne. , NETA, veut dire *pacte, traité, convention*. Le traité de paix entre Ramsès II et Khitasar, chef des Khitas, est nommé dans le texte qui nous est resté de ce curieux document : PE NETA-U NEFER EN HATAP EN SENSEN, *le bon traité de paix et de fraternité* [2]; les parties contractantes s'y engagent à agir conformément au *traité juste* qui subsistait entre elles au temps de Saparar et de Mautnar, prédécesseurs de Khitasar [3]. Dans d'autres passages de ce même document, le mot NETA signifie évidemment *stipuler*, *convenir* [4].

[1] Pap. Sall. I, p. 4, l. 11.

[2] Denkm. III, 146, 7.

[3] Ibid., lig. 14.

[4] Il est à désirer que le traité des Khitas soit traduit avec soin. Malgré les lacunes du texte, on peut en restituer des portions importantes. La version de M. Brugsch (Geog. Ausland, p. 26) est insuffisante.

Ces valeurs de TENNU et de NETA étant bien établies, nous serons forcés de modifier notablement le sens de ce passage de la stèle de la bibliothèque impériale :

AS HON-EF EM NAHARANU 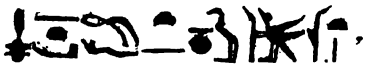 ,

MA NETA-EF TENNU TER [1].

Le sens est évidemment : *Le roi était alors en Naharaïn, selon sa convention chaque année.* Il n'y était pas allé pour imposer ou exiger un nouveau tribut, mais il exécutait une clause d'un traité antérieur, lui donnant le droit de percevoir en personne ou par ses officiers le tribut convenu.

TENNU remplit aussi le rôle de verbe et de substantif dans quelques cas assez rares, pour lesquels je ne trouve ni dans mes notes, ni dans celles de M. Goodwin, des éclaircissements suffisants. Mais les résultats obtenus n'en sont pas moins considérables, en ce qu'il sera peut-être nécessaire d'en faire application à la plupart des textes déjà traduits. Grâce à eux, nous enrichissons le vocabulaire de quelques nouvelles formes interrogatives et exclamatives. Voici celles qui sont reconnues jusqu'à présent :

, AU, AHO, *quis, quid;* MA AH', *quomodo, quantus.* Cette expression se trouve, comme on devait s'y attendre, en parallélisme avec TENNU.

, NIMA, NIU, *quis, quid.* On trouve aussi EM NIMA, comme au papyrus d'Orbiney, pl. 4, l. 10 :

[1] Stèle, Bib. imp., l. 4.

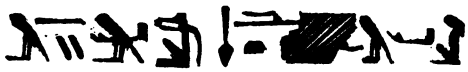 , EM NIMA T'OT-EF TA-T, *qui a parlé à toi ?*

, MA, comme dans l'exemple cité plus haut[1]; c'est le même mot que l'hébreu מי, מה.

Enfin, les diverses formes de TENNU que je viens d'expliquer.

Le mot 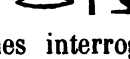 , TER, se combine fréquemment avec les formes interrogatives; il ajoute de l'énergie à la question. Par exemple, au papyrus d'Orbiney [2], l'épouse coupable, interpellée par son époux transformé en taureau, s'écrie : EM ENTOK(n) NIMA TER, *toi, qui es-tu donc ?*

Pressé par l'ennemi, Ramsès s'adresse à Ammon : AH' EREK TERU ATEF-A AMEN [3], *qui es-tu donc, mon père Ammon ?* et il ajoute : Tu ressembles à un père qui ne connaît pas la face de son fils. Puis, parlant de l'ennemi : AH'TERA HET EN NEN AMU, *quelle est donc l'intention* [4] *de ces Asiatiques ?*

[1] Voir page 82, l. 11.

[2] P. 15, l. 9.

[3] Pap. Sall. III, p. 2, l. 3; ibid., lig. 5.

[4] Litt. le *cœur*.

VII

NOUVELLES FORMES NÉGATIVES.

Cette découverte philologique, non moins importante que celle dont traite le chapitre précédent, est encore due à M. Goodwin. Je puise dans les notes de ce savant la plupart des citations qui vont suivre.

Dans leurs lettres d'exhortations, les scribes recommandent avec instances à leurs élèves ou à leurs subordonnés de fuir la paresse; le groupe , USFA-U, désigne en effet la paresse, l'oisiveté, le désœuvrement; on en retrouve un dérivé dans le copte ⲟⲩⲟⲥϥ, *torpor*, *vacare*. On disait vulgairement IRI USFA-U, *faire le paresseux*, *rester oisif*, et IRI HRU EN USFA-U, *faire un jour d'oisiveté*. C'était sans doute, pour les jeunes étudiants des écoles égyptiennes, la dénomination familière de leurs jours de débauche.

Comparons deux des formules qui réprouvent la paresse:

Pap. Anast. V, pl. 23, l. 5:

AMMENEK HI IRI-T HRU USFA-U

Ne sois pas à faire un jour d'oisiveté.

Et même pap., pl. 8, l. 5 :

EM IRI IRIT HRU USFA-T-U

Ne fais pas un jour d'oisiveté.

Nous ne pouvons méconnaître dans , EM-IRI, de la seconde phrase, la forme négative, impérative, que le copte a conservée dans ⲙⲛⲉⲣ. L'anglais *do not* en rend parfaitement compte.

Faisons maintenant l'application de cette valeur à quelques autres passages.

Au papyrus magique Harris, pl. A, l. 9, le maître, prononçant sur un chien de garde les formules qui doivent assurer sa vigilance, lui dit : EM IRI UAH HER-EK HI-R-A, *ne mets pas ta face contre moi* ; et il ajoute : mets ta face contre les animaux de la terre [1].

Le papyrus d'Orbiney fournit aussi une excellente observation (pl. 10, l. 1) : Bata, sachant la mer éprise de sa femme, dit à cette dernière :

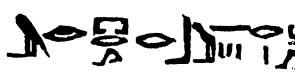 , EM IRI PER ER BU(N)R, *ne sors pas dehors* [de crainte que la mer ne t'emmène].

M. Th. Devéria a copié au musée de Turin un fragment de papyrus hiératique portant le cartouche de Ramsès II. Dans ses sept lignes intactes, ce manuscrit répète plusieurs

[1] Pap. mag. Harris, p. 128. Pour éviter une contradiction évidente, j'avais été forcé d'attribuer à la préposition ER deux sens différents, qui du reste lui appartiennent l'un et l'autre.

fois les formes négatives que nous étudions, et sans la connaissance desquelles il est absolument inintelligible.

Il consiste en un ordre adressé à un fonctionnaire, à propos de la direction des travaux d'une carrière et du transport de la pierre; il lui est strictement enjoint de veiller à ce que tous les ouvriers travaillent :

UN-EF SPER ER-EK EM HRU EN MENAA,

Étant arrivé à toi, au jour du débarquement,

EM IRI US-FA RET-U UA

(que) *ne reste pas oisif un seul homme.*

Les papyrus du Musée britannique contiennent encore plusieurs exemples de la forme EM IRI, mais je la crois suffisamment démontrée.

La valeur négative de la préposition n'est pas moins manifeste dans l'expression , M-TAÏ-T.

Le papyrus d'Orbiney, cette mine féconde d'enseignements, nous en fournit deux exemples.

1° P. 2, l. 10, 3: Bata dit à sa belle-sœur: Lève-toi, donne-moi de l'orge et du blé, que je retourne aux champs, car mon frère aîné veut que je revienne,

EM TAÏ USFA-T,

sans paresse, sans perte de temps.

2° Pl. 8, l. 5. Bata, prévoyant sa mort, recommande à son frère de chercher son cœur sous le cèdre:

« Tu feras sept années de recherches,

« 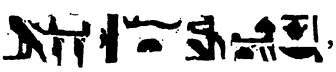 , M-TAÏ FET HET-EK, *sans*

« *dégoûter ton cœur* [1]. »

Au papyrus Anastasi IV, pl. 4, l. 8, un scribe, écrivant à un de ses amis, rend compte de son arrivée à Éléphantine, où il s'occupe à remplir la mission dont il est chargé. Il termine sa lettre par cette formule dont nous retrouverons d'autres exemples :

, M-TAÏ-T HET-EK M-SA-A, *ne mets pas ton cœur après moi*, c'est-à-dire ne t'inquiète pas de moi.

C'est encore le groupe M-TAÏ-T qui exprime la négation dans cette série d'exhortations du papyrus Sallier I, pl. 6, l. 5, 6 : *Ne laisse pas* ton cœur aller voltigeant comme la feuille devant le vent ; *n'applique* ton cœur qu'à ce qu'il est bien pour un homme de faire ; *n'attache pas* ton cœur aux plaisirs.

Revenons au papyrus de Turin que je viens de citer. Le fonctionnaire qui l'a écrit rappelle assez bien ces *exacteurs, ces chefs de corvée* chargés d'écraser les Hébreux par un travail pénible : « Je t'ai confié, écrit-il, la direction des

« hommes et des soldats;

« , EM

« TAÏ-T H'EPERU NEHAU ST'ER AU NE KETEH'U HI BAKU, *ne*

[1] Il faut peut-être traduire : Ne dégoûte pas ton cœur.

« *fais pas qu'il y en ait quelques-uns se reposant et d'autres* « *à travailler.* »

Il ne lui faut d'ailleurs que des hommes robustes et valides :

« Place leurs surveillants sur eux ;

EM T'AÏ-T SEHANNU EN UAU ABMER,

« *que l'officier ne commande pas de malade* pour lever la « pierre, non plus que les hommes brisés; qu'ils ne « quittent pas le navire pour le chemin, et soient comme s'ils « n'étaient pas venus. » Enfin, en deux endroits du papyrus Anastasi I, on trouve les mots

[1], M-TAÏ-T KENT, *ne t'irrite pas.*

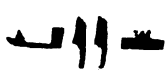 , TAÏ-T, est une forme de , TA, *donner*, équivalant à l'auxiliaire [2]. Cette forme n'est pas nécessairement liée à la négation, car on la trouve dans des phrases affirmatives, telles que celle-ci : J'exécute toutes les commissions, TAÏ-T EM HER-A, *données à moi*[3]. Il suit de là que nous devons nous attendre à rencontrer d'autres formes des auxiliaires TA et RTA, combinées avec M négatif.

Nous n'en saurions douter, au moins en ce qui regarde . On trouve en effet ce groupe dans une formule

1 Pap. Anast. I, pl. 17, l. 8.

2 Voyez mon Mém. sur l'Inscription d'Ibsamboul, p. 708, 709.

3 Pap. Anast. VI, pl. 1, l. 8.

dont nous avons déjà signalé une variante avec EM TAÏ-T. Le scribe Kauisar, écrivant à son supérieur Bek-en-Ptah, lui rend compte de l'état d'une ferme : la maison est en bon état ; le bétail à la maison est en bon état ; les domestiques sont en bon état ; le bétail qui est aux champs est en bon état. Après ce tableau flatteur l'écrivain ajoute :

EM RTA-T HET-K EM-SA SEN

Ne mets pas ton cœur après eux [1],

« Ne te préoccupe pas d'eux. »

Au papyrus Anastasi V, pl. 8, l. 2, un scribe exhorte son disciple à résister à l'entraînement des passions :

EM RTA-T HET-EK NE ABU, *ne donne pas ton cœur aux plaisirs.*

C'est dans cet ordre d'idées qu'à la dernière ligne du rapport d'Afner [2], j'ai rendu , EM-TA-A par *à moins que* [*non que, si ce n'est que*]. Le contexte semble en effet exiger cette interprétation, parce qu'il distingue entre les idées *amener les gens devant le juge* et *les renvoyer à leur travail.* La phrase peut cependant être entendue d'une autre manière.

Notons enfin que la préposition EM paraît liée avec sa valeur négative au verbe HAÏ, *tomber*, dans cette formule magique d'un des papyrus de Leide : « O ennemi, fléau, « mort, morte, démon mâle et femelle, *ne tombez pas* « [ ] sur la tête d'un tel, fils d'une telle ! »

[1] Pap. hiérat. Leide, 1.348, pl. VI, l. 1 à 4.

[2] Ci-devant, p. 5.

VIII

LES PARTICULES *ou*, *ni*, *au contraire*.

Dans mon étude sur le papyrus médical, j'ai traduit différents passages de ce manuscrit où se rencontrent les particules *ou, au contraire*.

Comme ces particules n'ont pas encore été signalées, je crois devoir faire connaître les mots égyptiens qui les expriment. Il s'agit des groupes , RO-PU, et EM RO PU, dont le dernier est le même que le premier augmenté de la préposition d'état EM.

Le sens de ces mots est manifesté de la manière la plus évidente par des phrases fort claires. Je citerai d'abord une prescription médicale recommandée aux deux sexes ; après l'indication des liquides à préparer, le texte explique que le remède doit être bu par , SA SA-T RO-PU, *par l'homme ou par la femme* [1].

Dans un autre endroit, il s'agit d'une maladie des seins,

[1] Pap. méd., pl. 4, l. 1.

et il est dit que le remède est applicable au sein gauche ou au sein droit :

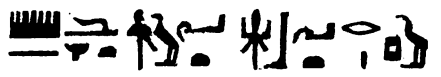

MEN-T AMNT AB-T RO-PU

On voit par ces deux exemples que la particule disjonctive pouvait suivre et non séparer les termes à distinguer; mais elle pouvait aussi être employée comme en français, ainsi qu'on le voit dans ce diagnostic de la grossesse, tiré de l'inspection des urines : « Si la femme rend son urine

« »,

« *sale ou trouble ou sédimenteuse*, elle enfantera; s'il n'y « a pas cela, elle n'enfantera pas. »

Le sens *ou*, qui serait *ni* dans les phrases négatives, est donc bien certain; celui d'*au contraire* ne l'est pas moins. En effet, à propos de ces singuliers procédés pour constater la réalité de la grossesse, le texte explique les conséquences à tirer de leur effet sur la femme qui les a expérimentés : S'il lui arrive telle chose, elle enfantera; si cela ne lui arrive pas, elle n'enfantera pas *au contraire*[3].

M. Goodwin était arrivé, pour l'explication de cette particule, au même résultat que moi, par l'étude des papyrus du Musée britannique et de quelques autres textes.

[1] Pap. méd., pl. 12, l. 3.

[2] Ibid., pl. 22, l. 8. Les termes *trouble* et *sédimenteuse* sont traduits conjecturalement; le dernier mot est peu distinct dans le papyrus.

[3] Ibid., pl. 22, l. 4 et 6.

Les notes de cet éminent égyptologue contiennent des exemples remarquables, parmi lesquels je citerai le suivant dans lequel un scribe menace son disciple d'une fustigation en cas de désobéissance :

[1]

EM IRI IRI-T HRU EN USFA-T-U EM-RO-PU AU-TU HI-TU-EK,

Ne fais pas de jour de paresse, autrement tu seras frappé.

Ceci nous fournit l'explication de cette phrase non moins claire :..... ER EN RETU UA-TU UA-TU AMU RO-PU NEM-TU EK EM BETAU EN MUT [2] [*aie soin*] *d'amener les hommes un à un, ou tu seras trouvé coupable d'un crime capital.*

Ailleurs, un scribe est prémuni contre l'écueil des plaisirs :

EM RTA HET-EK NE ABU EM-RO-PU AU-EK HA SH'A-U EM TAT-EK [3], *n'adonne pas ton cœur aux plaisirs, ou tu laisseras s'échapper les livres de ta main.*

Dans le fragment malheureusement trop court et trop mutilé du papyrus Sallier I, relatif au roi pasteur Apapi, se trouve encore un exemple bon à citer. Apapi avait adressé un message au prince égyptien resté indépendant dans la Haute-Égypte. Avant d'y répondre, le prince en donne connaissance à ses conseillers pour avoir leur avis. *Mais*, dit le texte, *ils restèrent silencieux* [4] *tous ensemble,*

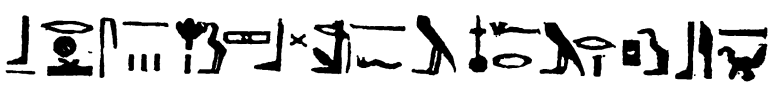

Ils ne surent pas lui répondre en bien ou en mal.

[1] Pap. Anast. V, pl. 8, l. 2. — [2] Pap. Anast. IV, pl. 11, l. 6,7— [3] Pap. Anast. V, pl. 8, l. 2. — [4] Pap. Sall. I, pl. 3, l. 2 et 3. Il y a littéralement : *Ils se turent* [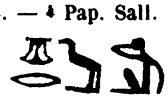] *d'une seule bouche.*

Cette expression *en bien ou en mal* revient plusieurs fois dans les papyrus. On la rencontre notamment dans la lettre de reproches affectueux adressés par un fils à son père qui le laisse sans nouvelles :

« *Tu ne m'as pas fait dire bon ou* (EM RO-PU) *mauvais.* [1] »

Dans cette formule, EM RO-PU pouvait être supprimé, ainsi qu'on le voit par cette phrase : BU US'B-EK-ENA NEFER BAN [2], *Tu ne me réponds pas bien, mal,* pour : Tu ne me réponds ni bien ni mal.

M. Goodwin fait remarquer avec raison que la même phraséologie se retrouve en hébreu, par exemple dans la réponse de Laban et de Bethuel à Eliézer : *La chose vient de Dieu ; nous ne pouvons te dire bon ou mauvais* [3] ; dans l'ordre de Dieu à Laban : *Garde-toi de parler à Jacob ni en bien ni en mal* [4] ; et dans le passage relatif à l'attitude gardée par Absalon à l'égard de son frère Ammon, après le crime dont ce dernier s'était rendu coupable : *Absalon ne parla à son frère Ammon ni bien ni mal* [5].

Les explications qui précèdent nous rendent maîtres du sens de divers passages du Rituel jusqu'à présent considérés comme fort embarrassants. Je citerai surtout la recommandation de mystère qui concerne le chapitre 161 du Rituel :

AMMEN-EK SU HI RETU NEB-T EM ATEF-EK EM SE-EK RO-PU

[1] Pap. Anast. V, pl. 21, l. 2. Voyez aussi Pap. Anast. I, pl. 11, l. 1.
[2] Pap. Anast. V, pl. 27, l. 1 et 2.
[3] Genèse, ch. 24, v. 50.
[4] Ibid., ch. 31, v. 24.
[5] Samuel II, ch. 13, v. 22.

AP HI-EK T'ESEK [1], *Ne le fais pour aucune personne, pour ton père ni pour ton fils, seulement pour toi-même.*

La litanie qui constitue le chapitre 141 devait se dire à toutes les fêtes funéraires, par toute personne, ER TEF-EF MAU-T-EF RO-PU [2], *pour son père ou sa mère.*

Citons enfin le chapitre 140, qui devait servir à consacrer un amulette consistant en un UTA ou *œil sacré*, NTE H'ESBET MA-T MAKA RO-PU [3], *de lapis vrai ou de pierre maka.*

[1] Todtb., ch. 161, l. 11, 12.
[2] Ibid., ch. 141, titre.
[3] Ibid., ch. 140, l. 11.

IX

DE QUELQUES SINGULARITÉS ORTHOGRAPHIQUES.

Dans son intéressant mémoire sur la stèle de Thothmès III [1], récemment mise au jour par les fouilles de M. Mariette, M. S. Birch a émis l'opinion que les deux formes , STU, et , SNU, du pronom de la troisième personne plurielle, se prononçaient seulement SU, les signes *t* et *n* n'ayant pas d'emploi phonétique dans ces groupes de signification identique.

Admettant l'équivalence signalée par M. Brugsch des groupes et , l'éminent égyptologue les transcrit l'un et l'autre d'après les éléments hiératiques [2], à l'exemple des scribes décorateurs du cercueil de la reine Onknesraneferhet, sous la forme , SENK-TI-U.

[1] On a new hist. tablet, etc., p. 13.

[2] Ibid., p. 5, 6.

ASHMOLEAN OXFORD MUSEUM

J'avais signalé cette transcription comme une erreur [1]; c'est dans tous les cas l'unique exemple qu'on en connaisse jusqu'à présent, la forme hiéroglyphique la plus constante étant le groupe de la flèche traversant le but, qu'il s'agisse du nom géographique cité, ou des autres mots de la même orthographe [2]. Le plus souvent les éléments S, N, K du groupe hiératique sont traversés d'un trait qui probablement est destiné à en modifier la lecture; d'un autre côté, les formes hiératiques du même mot, dans d'autres manuscrits, ne sont pas favorables à la décomposition du premier groupe en SNK [3]. Mais il faut reconnaître aussi que le trait distinctif manque quelquefois, et que, dans ce cas, la transcription SNK semble certaine.

Quoi qu'il en soit de ce point obscur, M. Birch, malgré ses vues sur la transcription SNK, lit comme moi SATE le mot en question, et regarde comme non phonétiques les éléments NK.

Une telle opinion a pu paraître singulière, mais je ne doute pas que mon savant ami ne soit en mesure de l'appuyer sur des observations qui n'ont pu trouver place dans son mémoire. J'en ai fait moi-même quelques-unes que je crois assez significatives pour déterminer des recherches sur ce coin encore inexploré de la langue hiéroglyphique.

Que les scribes aient capricieusement enrichi certains mots de lettres et même de syllabes surabondantes, c'est

[1] Pap. mag. Harris, p. 50.

[2] Ces mots sont le nom de la déesse *Saté*, les *rayons* (comme ceux du soleil); le verbe *lancer la flèche*, *sagittare*, une espèce de douleur, *les élancements*, etc.

[3] Pap. Sall. II, pl. 3, l. 1; Pap. Sall. III, pl. 3, l. 8 et 10.

ce qu'on ne peut nier aujourd'hui. Je citerai de ce fait un exemple bien frappant, que j'emprunte à une lettre par laquelle un fonctionnaire donne à des subordonnés l'ordre de choisir, pour la réparation d'un navire, parmi des pièces de bois de cèdre :

[1]

EMTU TEN STP(NRA)PU-U 4 ASAU AM SEN

Quand vous aurez choisi 4 poutres parmi elles, etc.

On voit que l'écrivain a ajouté dans le corps du groupe régulier , STEPU, deux mots N-RA, qui appartiennent aux prénoms des rois de la famille des Ramessides, sous l'un desquels la lettre a été écrite. Ces prénoms contiennent presque tous la formule SETP-EN-RA, *choisi par le Soleil*.

Il est impossible d'attribuer à un lapsus-calami cette singularité difficile à comprendre par les personnes étrangères à la langue égyptienne ; le groupe, au pluriel, écrit en orthographe double, est différent de celui des cartouches. Le scribe ne l'a point écrit machinalement ; mais il s'est trouvé sans doute autorisé par l'usage à glisser dans son orthographe des signes surabondants, qui pouvaient passer pour une flatterie à l'adresse du monarque et n'étaient, dans tous les cas, pas de nature à embarrasser ses lecteurs.

Une bizarrerie qui se rencontre moins rarement, consistait à allonger d'une finale le pronom de la seconde personne

[1] Pap. Anast. IV, pl. 8, l. 4.

, NTOK. J'en citerai un exemple puisé au papyrus d'Orbiney, dans l'interpellation de l'épouse coupable au taureau dont son mari a pris la forme :

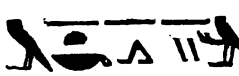 [1], EM NTOK(N) NIMA-TERA, *Toi, qui es-tu donc?* Le pronom NTOK est devenu , NTOKN, c'est-à-dire qu'il a pris la finale et le déterminatif du verbe , TOKN, *approcher, fréquenter.*

Mais le verbe TOKN se rencontre lui-même privé de l'*n* finale[2], qui peut-être n'y était pas prononcée. Ceci nous explique la forme [3] dans laquelle le pronom de la seconde personne est abusivement enrichi du déterminatif de mouvement appartenant au verbe TOK ou TOKN.

Enfin, dans ce même mot NTOK, le K final paraît quelquefois surabondant; alors représente la particule de flexion NT. Mais ce cas est extrêmement rare. Je n'en ai encore noté qu'un exemple[4].

Un abus bien plus fréquent dans les papyrus, c'est l'emploi du pronom composé de la première personne

[1] Pap. d'Orbiney, pl. 15, l. 9.
[2] Stèle d'Entew, au musée du Louvre, l. 3.
[3] Pap. Anast. V, pl. 9, l. 6.
[4] Ibid., pl. 10, l. 7.

, pour figurer la seconde personne . Les exemples en sont tellement multipliés qu'il n'est pas nécessaire de les citer. Quand représente la deuxième personne, la partie du groupe remplit le rôle de déterminatif, tandis que cette même partie, dans la première personne, est le pronom lui-même, l'affixe copte ⲉ, précédé de ⲁⲉ paragogique.

Une singularité de nature à nous faire concevoir une juste idée de la souplesse du système hiéroglyphique et de la liberté d'allures des scribes, apparaît au papyrus d'Orbiney, dans l'emploi du signe de la femme pour exprimer la seconde personne aussi bien que la première. Le même fait se remarque dans quelques-uns des papyrus hiératiques de Leide. Il est bien possible que le signe de l'homme se rencontre de même dans ce double emploi, mais je ne l'ai pas encore reconnu comme seconde personne. D'après une excellente observation de M. Goodwin, ces deux hiéroglyphes, l'homme et la femme, sont fréquemment introduits dans les groupes comme simples signes de genre.

On conçoit aisément la difficulté que l'emploi abusif de certaines lettres peut jeter dans la tâche du déchiffrement. Mais cette difficulté n'est pas plus insurmontable que les autres, et il suffira de la signaler pour que les observations se multiplient sur ce nouveau champ d'investigations, où nous trouverons sans doute la clef de plusieurs points demeurés énigmatiques jusqu'à présent.

On devra se demander en outre si, indépendamment de

ces cas d'orthographe exceptionnellement capricieuse, il ne se rencontre pas dans les textes des mots comprenant habituellement des éléments surabondants, selon la conjecture que j'ai rencontrée dans les observations de M. Birch.

L'emploi arbitraire de , T, est bien connu; soit comme marque du féminin à la fin ou dans le milieu des mots, soit comme remplissage, ce signe ne se prononçait probablement jamais; on sait aussi que la nasale N ou NU, quelquefois écrite NNU, était d'emploi facultatif dans certains groupes; il suit de là que le pronom pluriel de la troisième personne, sous ses deux formes STU, SNU, a bien pu avoir le son SU, comme l'a supposé M. Birch.

A l'appui de ces vues, j'examinerai trois groupes dans lesquels , NU, me paraît surabondant.

Le premier est le nom bien connu des campagnes florissantes que les mânes avaient à cultiver dans leur vie d'outre-tombe. Voici les principales variantes du nom que leur donnent les textes :

[1], AR, OU AL;

[2], AARU, OU AALU;

[3], AANRU, OU AANLU;

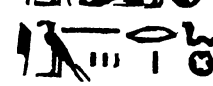 , AANRU, OU AANLU.

La dernière de ces formes est la plus commune; c'est

[1] Sharpe, Egypt. Insc., pl. 62.

[2] Ibid., pl. 107, l. 24.

[3] Brugsch, Géog. Notice de Kokomé.

celle que donne le Todtenbuch, rituel des basses époques; mais elle était connue au temps des Ramsès, ainsi qu'on le voit dans un papyrus de cette date [1]. Or, il est difficile de supposer que, pendant une longue série de siècles, le même mot ait été prononcé indifféremment AALU ou AANLU. Il est bien plus naturel d'admettre que N ou NU n'a jamais été phonétique dans ce mot, et qu'on a toujours dit AALU. Nous trouvons ainsi tout naturellement la forme véritable du mot d'où les Latins ont pu tirer leur *Ely-sium*, ainsi qu'on en a déjà émis l'hypothèse.

Un autre mot, mais dont l'orthographe est constante, , BUNUR ou BUNUL, nous livre le copte BOA, *extra, foras*, si nous faisons disparaître la nasale. Le sens de ce groupe est évident; il abonde dans les textes. Je citerai l'une des recommandations du calendrier Sallier à propos d'un jour funeste :

[2]

Ne sors dehors sur aucun chemin.

Un peu plus loin, le même calendrier dit encore :

AMMN-EK PER ER BU(N)L EM PA-K [3]

Ne sors pas hors de ta maison.

Au papyrus d'Orbiney, Bata met sa femme en garde contre les entreprises de la mer : EM IRI PER ER BU(N)L [4], *Ne sors pas dehors.*

[1] Pap. hiérat. Leide 1.345, pl. 132, p. III, l. 2.

[2] Pap. Sall. IV, pl. 11, l. 5.

[3] Ibid., pl. 12, l. 7.

[4] Pap. d'Orb., pl. 10, l. 1.

La même locution se rencontre aussi dans certaines formules magiques par lesquelles la maladie était sommée d'avoir à sortir du corps des malades[1]. Remarquons à ce propos que l'ordre de départ :

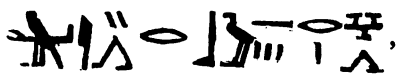 , MAI ER BU(N)R, est identique au copte ΑΙΟΥ ΘΒΟΛ.

En appliquant au groupe , TANUR, les conséquences des observations qui précèdent, nous le lirons TOR ou TUR, et nous y reconnaîtrons le copte **xpo**, *fortis*. Le sens en est encore bien précisé par le papyrus d'Orbiney ; c'est le mot dont se sert l'épouse d'Anepu pour caractériser la force de son beau-frère chargé de cinq mesures de grains : [2], *J'ai remarqué tes forces chaque jour*.

On n'a pas encore rencontré de variantes montrant, comme pour AALU, l'emploi facultatif de dans les groupes BU(N)L et TO(N)R ; il est très-vraisemblable néanmoins que ces signes étaient surabondants, à moins cependant qu'ils n'aient été employés pour exprimer le son pluriel U, OU. Cette dernière hypothèse serait la plus simple,

[1] Pap. hiérat. Leide 1.343, pl. 5, l. 10 ; comp. 1.345, revers, G, 2, pl. 135.

[2] Pap. d'Orb., pl. 3, l. 6.

mais celle des lettres surabondantes explique seule les autres bizarreries orthographiques que j'ai passées en revue et auxquelles on peut ajouter les deux formes ,

BERBER, , BENBEN ; ces deux groupes servent à nommer la pointe pyramidale des obélisques, et se prononçaient peut-être simplement BAB OU BEB.

X

LA LOCUTION .

Cette locution ne nous est encore connue que par les papyrus de formules mystiques. Aussi bien que les sciences sérieuses, la magie avait ses règles que les adeptes se transmettaient d'âge en âge. Pour la préparation des talismans et pour les charmes destinés à agir sur les personnes ou sur les choses, il y avait des formules mystérieuses conservées dans des livres spéciaux dont l'usage était interdit au vulgaire.

Dans mon étude sur le papyrus magique Harris, j'ai fait connaître la teneur et l'emploi de plusieurs de ces formules, et j'ai montré que l'usage des pratiques magiques remonte très-haut dans l'antiquité égyptienne. Je ne connaissais pas alors les papyrus hiératiques de Leide, qui ont mis à notre disposition un grand nombre de documents complétant et corroborant nos vues sur ce sujet.

En étudiant ces derniers manuscrits, M. Goodwin a remarqué la fréquente répétition de l'expression :

, MEN MES EN MEN-T, *Men*

fils de Ment, qui représente constamment le personnage sur lequel doit agir l'opération magique. Avec sa pénétration habituelle, ce savant y a reconnu une locution analogue au grec O DEINA UIOS DEINOS, *un tel, fils d'un tel*, qui, dans les papyrus grecs et démotico-grecs, est le plus ordinairement remplacée par les initiales ο Δ, η Δ. Sous cette forme abrégée, elle apparaît dans le fragment copte publié par Zoëga (catal., p. 627), où l'on trouve deux formules contre certaine maladie. Voici l'un des exemples: ⲙⲁⲣⲉ ϯⲡⲁⲓϣⲉ ⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲛ ⲛ ⲁⲁ, *Fais que la maladie sorte hors d'un tel, fils d'une telle.*

Dans le plus grand nombre des cas, l'orthographe de la locution étudiée est . On voit que le groupe est ici remplacé par le trait oblique qui suit toujours la forme hiératique de ce groupe. Plusieurs mots hiératiques sont ainsi suivis d'un trait oblique qui paraît constituer un simple remplissage. Le mot MES, par exemple, est écrit avec des signes qui tiennent toute la hauteur de la ligne, tandis que la préposition *n*, qui lie ordinairement ce groupe au groupe suivant, est une simple ligne horizontale. Il en résulte forcément un espace vide. Pour obvier à cet inconvénient, les scribes ont pris l'habitude d'y superposer le trait oblique. La même observation est applicable aux autres groupes où j'ai remarqué cette particularité.

Mais par rapport au groupe MES, si fréquemment répété dans les textes, cette barre insignifiante par elle-même a fini par usurper dans certains cas le rôle de déterminatif;

c'est à ce titre que, dans la variante citée de la formule qui nous occupe, elle représente à elle seule le mot MES.

Voici quelques-unes des formules dont l'explication de M. Goodwin nous fait saisir l'intention :

« Ouvrez vos bouches, vaisseaux d'un tel, fils d'une « telle, rejetez le mal qui est en vous [1]. »

« ..... arrangé en un paquet mis à la jambe droite « d'un tel, fils d'une telle [2]. »

« O ennemi, démon, mort, ne tombe pas sur la tête « d'un tel, fils d'une telle! C'est la tête du Soleil lui-« même [3]. »

J'ai déjà cité la prière mystique que le papyrus médical recommande de prononcer avant de faire prendre les remèdes : « Qu'Isis, la divine, détruise le mal qui est dans « les membres d'un tel, fils d'une telle. » L'orthographe « est pleine : MENT MES EN MENT. Enfin, au papyrus magique Harris, la même expression se rencontre avec la variante de la ligne oblique pour le groupe MES [4].

Cette découverte de M. Goodwin a plus de portée qu'on ne le croirait au premier abord. Elle nous prouve, d'une part, qu'il faut tenir compte de tous les traits de plume des scribes. D'un autre côté, l'emploi de cette ligne oblique, avec la valeur MES, n'était pas limité à la formule étudiée.

[1] Pap. hiérat. Leide 1.345, p. 2, dernière ligne.

[2] Ibid., 1,348, pl. 151, IV, 1.

[3] Ibid., revers IV, 3.

[4] Pl. VIII, 11. Le sens, qu'il m'était alors impossible de distinguer par cet unique exemple, est : *Tu es un tel, fils d'une telle ;* cela s'adresse à Osiris. L'intention du conjurateur est d'appeler sur la personne pour laquelle le charme est fait, la protection dont Osiris fut l'objet de la part d'Isis.

Nous le retrouvons notamment dans un passage du papyrus Abbott [1], où nous pouvons maintenant reconnaître, comme appartenant à un seul personnage et non à trois, le nom de , PEH'AR SE H'ARIU MES MIUS'ERAU, *Pekhar, fils de Khariu, fils de la dame Miusherau* [2]. Notons, en terminant, que le copte a conservé le thème antique , MEN, dans ⲡⲁϥ-ⲙⲁⲛ, *quidam*.

[1] Pl. IV, l. 13.

[2] Ce nom de femme, qui signifie *petite chatte*, est le même que celui de la mère du prêtre Ara, dont le cercueil appartient au docteur Lee. Les légendes de ce cercueil donnent la variante , MAU-SHAR, où M. Goodwin avait trouvé la preuve de la valeur MA, pour le signe .

XI

CONCLUSION.

ENCOURAGEMENTS A L'ÉTUDE.

Les hommes compétents qui voudront bien prêter quelque attention aux dissertations précédentes, seront peut-être moins surpris des fruits variés qu'on peut retirer de l'étude des hiéroglyphes, que du nombre et de l'importance des lacunes qu'il nous reste à combler pour être complètement maîtres de la langue.

En considérant qu'on a pu se méprendre sur des formes négatives, que plusieurs expressions interrogatives et des particules essentielles dans la construction des phrases ont été méconnues, on pourrait se sentir disposé à faire de sérieuses réserves contre toutes les traductions essayées jusqu'à ce jour. Une telle conclusion ne serait cependant pas juste.

Malgré ses obscurités et ses bizarreries, la langue des hiéroglyphes possède des avantages qui lui sont propres : il est toujours possible, le plus souvent même facile, de distinguer l'intention générale d'un texte égyptien, et l'on n'est jamais exposé à de grandes erreurs comme dans l'investigation des langues perdues, à écritures alphabétiques,

telles que le phénicien et les dialectes araméens [1]. Depuis plusieurs années, la science du déchiffrement des hiéroglyphes possède des moyens analytiques suffisants pour affirmer ses résultats généraux.

A la vérité, des détails souvent très-importants nous échappent encore, mais les égyptologues connaissent bien cet écueil et se gardent généralement d'outrepasser les bornes de la prudence dans leurs déductions ; ils ne se montrent pas prodigues de solutions dérivées de l'analyse des textes, et leurs plus grandes conquêtes n'ont pas à redouter d'être démenties par les progrès continuels de la méthode de déchiffrement.

Le classement des cartouches royaux et des noms géographiques, qu'on rencontre en si grand nombre, soit isolés dans les inscriptions, soit réunis dans des listes, a donné lieu à d'excellents travaux sur l'histoire et sur la géographie. Mais il faut reconnaître aussi que ces travaux sont loin d'être irréprochables au point de vue de l'interprétation des textes ; les déductions philologiques que leurs auteurs y ont introduites, en assez petit nombre, sont rarement acceptables. On en jugera par un exemple. Dans le traité conclu par Ramsès II avec les Khitas, document d'un immense intérêt, se rencontre une quinzaine de fois le mot , ARMAU [2], *entre, avec.* C'est un

[1] L'inscription phénicienne de Marseille, contenant un décret portant fixation des taxes pour les sacrifices, a été publiée, avec transcription en hébreu, par un traducteur qui en a fait un traité d'alliance entre Marseille et Carthage. Quatre courtes lignes, trouvées sur un vase du Sérapeum, ont également donné lieu à plusieurs versions contradictoires.

[2] Pap. mag. Harris, *Gloss.* n° 14.

terme habituel de la langue judiciaire et des stipulations contradictoires ou synallagmatiques. Or, la traduction que M. Brugsch a donnée dans sa géographie, rend constamment ce mot par *jurer, faire serment*. On conçoit que cette traduction soit à refaire. M. Brugsch n'a pas été heureux non plus dans les emprunts qu'il a faits au voyage en Syrie, raconté par le papyrus Anastasi I. Ce manuscrit, si important pour la géographie, exigera une étude bien plus approfondie que celle que le savant allemand y a donnée.

Lorsqu'on méconnaît le sens d'un texte, on est exposé à en faire découler des conséquences erronées. Une citation fera bien comprendre la gravité de cet écueil.

M. Brugsch a relevé avec soin les passages des inscriptions qui ont trait aux limites de la puissance égyptienne à diverses époques, et a montré que la limite sud était généralement rapportée à la montagne AP-TO (la *corne du monde*), et la limite nord aux quatre supports du ciel. Une inscription du règne d'Aménophis III lui fournit la phrase suivante :

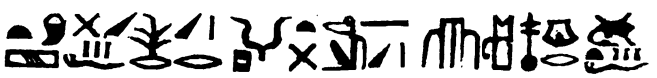

TOS'UF RES ER AP TO KHENTANNEFER KER SNATU-F

M. Brugsch traduit : *Sa limite sud est à Ap-to dont Khentannefer contient les fondements*. Or, le sens est évidemment : *Sa limite sud est à Ap-to ; Khentannefer est sous sa crainte*[1], et il n'y a pas la moindre indication topographique à tirer de ce texte pour la situation relative de Khentannefer et de Ap-to.

[1] C'est-à-dire sous la terreur qu'inspire le pharaon Aménophis III.

Ces erreurs de détail n'empêchent pas que le livre dans lequel je les relève ne soit une œuvre de très-grand mérite. J'ai moi-même ouvertement confessé mes propres erreurs et ne ferai aucune difficulté de compléter, à l'occasion, cette confession. Tous les travailleurs de bonne foi reconnaîtront avec moi qu'il est impossible de ne pas se tromper, et qu'aucune des traductions connues n'est absolument à l'abri de la critique. C'est une conséquence inévitable de l'état encore incomplet de la grammaire et du dictionnaire.

La conclusion que je prétends tirer de ces observations, c'est que, pendant quelque temps, les travaux ayant pour objet l'accroissement de nos connaissances philologiques, doivent de préférence attirer l'attention des égyptologues. Aux progrès faits dans cette direction sont subordonnés tous les autres, et nous ne pouvons guère essayer de construire une histoire d'Égypte digne de ce nom avant d'être capables d'utiliser tous les renseignements épars dans les inscriptions et dans les papyrus.

Il ne faut pas du reste s'imaginer que cette étude analytique de la langue soit rebutante; de même que toutes les recherches fructueuses, elle présente au contraire un irrésistible attrait. Il ne s'agit pas en effet de suivre des sentiers battus et d'arriver par des efforts pénibles à un point déjà occupé par d'autres. Loin de là; nous avons un champ immense, une mine féconde, où abondent les filons encore inexploités; où de nombreux ouvriers, travaillant à l'aise, peuvent, sans empiéter les uns sur les autres, mettre au jour des richesses entièrement nouvelles.

Il y a réellement lieu de s'étonner que cette étude séduisante ne compte encore qu'un bien petit nombre d'adeptes. J'en vois le principal motif dans les difficultés

inséparables du début. Mais ces difficultés ont été bien amoindries par quelques publications récentes. Une seconde cause d'éloignement consiste dans l'opinion exagérée qu'on se fait généralement de l'étrangeté et des complications du système hiéroglyphique.

Dans les inscriptions monumentales, la langue égyptienne est d'une construction aussi simple que celle de l'hébreu; l'emploi fréquent des affixes, l'abondance des particules et la variété des formes des conjugaisons, rendent un peu plus compliqué le style des papyrus. Quant aux bizarreries orthographiques dont j'ai signalé quelques exemples, elles sont de rare occurrence et ne doivent pas rebuter l'investigateur. Elles sont dues à un développement abusif de l'usurpation du rôle phonétique par les déterminatifs, et aussi, du rôle de déterminatifs par les signes phonétiques. Les scribes trouvaient peut-être, dans ces écarts, un moyen de faire briller leur habileté, en montrant l'aisance avec laquelle ils se jouaient des combinaisons de l'écriture. Ils nous ont ainsi préparé un certain nombre de *rebus* qui piquent notre curiosité, sans nous opposer un obstacle infranchissable.

La connaissance de toutes les ressources de la langue hiéroglyphique supposait du reste une science étendue. L'artiste Iri-ti-sen, dont la stèle est au Louvre[1], personnage qui ne brille pas par la modestie, se vante, en premier lieu, de connaître les mystères de la langue sacrée :

Ainsi donc la connaissance approfondie du système

[1] Lepsius, Ausw. IX.

hiéroglyphique constituait un mérite assez rare pour qu'on en pût tirer gloire.

Une éducation libérale était d'ailleurs la condition nécessaire de l'accession aux emplois publics. Par la science, les jeunes Égyptiens obtenaient une place dans les rangs des *grands*, tandis que l'ignorance les réduisait à la condition des *petits*.

On pourrait encore voir un indice de la haute importance de la science, dans cette circonstance remarquable que le verbe , REH', qui signifie *savoir*, représente également l'idée *pouvoir*.

Malgré ces avantages signalés, le labeur rebutait quelquefois la jeunesse, et les scribes avaient à multiplier leurs exhortations et leurs encouragements, dans lesquels, en même temps qu'ils font briller aux yeux de leurs disciples la richesse et le pouvoir comme récompense d'un travail assidu, ils ne négligent pas de rappeler les corrections immédiates qui attendent les récalcitrants. Nous apprenons par là qu'une discipline sévère régnait dans les écoles égyptiennes, et que la verge des surveillants y venait fréquemment en aide à l'éloquence du maître.

Je vais donner la traduction d'une de ces exhortations, que je regarde comme particulièrement intéressante :

« O scribe, ne te livre pas à la paresse, ou tu seras « châtié vertement ; n'abandonne pas ton cœur aux plai- « sirs, autrement tu laisseras s'échapper les livres de ta « main. Pratique l'élocution [1] ; discute avec ceux qui sont « plus savants que toi ; accomplis les travaux de l'homme

[1] Litt. : *Agis de ta bouche.*

« élevé. Oui, lorsque tu seras avancé en âge, tu trouveras « que c'est profitable. Un scribe habile en toute espèce de « travaux deviendra puissant; ne t'en détache donc jamais [1]. « Ne fais pas de jours de débauche, ou tu seras frappé. « Les oreilles du jeune homme sont sur son dos : il écoute « quand on le frappe. Que ton cœur soit attentif aux « paroles, tu trouveras cela préférable. On instruit *bien* « un animal à faire des tours; on dompte le cheval; on « fait nicher l'oiseau; on dresse l'aile de l'épervier. (*Telle « est*) la force de la démonstration. Ne néglige pas les « livres; ne t'en dégoûte pas [2]. »

Le thème du scribe est que l'éducation possède une force irrésistible, même à l'égard des animaux, que les Égyptiens savaient dresser à divers jeux; le bâton, en dernière analyse, devait avoir raison des intelligences rebelles.

Cette ardeur des Égyptiens pour les travaux de l'intelligence est un fait remarquable de l'histoire de la civilisation à l'époque pharaonique. On en distingue l'influence dans les doctrines élevées de certains hiérogrammates qui personnifiaient dans Thoth le dieu unique, incréé, éternel, caché au vulgaire derrière la multiplicité des symboles. Hardis et fervents adorateurs du dieu de l'intelligence, ils n'hésitent pas à lui attribuer la création de l'univers et de la lumière, au sein du chaos, avant que le soleil existât. C'est ainsi que s'explique un papyrus copié par M. Devéria au musée de Turin. Thoth y est représenté comme « le « dieu qui a fait cesser la lutte dans le ciel d'occident et « détruit la violence dans le ciel d'orient; il a fait ce que

[1] Cette phrase est incertaine.

[2] Pap. Anast. V, pl. 8, l. 1 à pl. 9, l. 1. Dupl. Anast. III, pl. 3, l. 10.

« contient le monde et l'a illuminé, alors que tout était « ténèbres et qu'il n'y avait pas de soleil. »

A Thoth s'adressent les hymnes et les actions de grâces des lettrés, qui lui rapportent tous leurs succès :

« Viens, Thoth ! s'écrie l'un d'eux [1], Ibis sacré, qui te « plais dans Hermopolis la grande, écrivain des livres des « dieux, grand dieu de la ville d'Oun ; viens, sois mon « directeur. Rends-moi habile en tes travaux, car tes « travaux valent mieux que tous les autres. Celui qui s'y « adonne est trouvé apte pour occuper un rang élevé. Plu- « sieurs ont agi, et c'est toi qui as agi pour eux ; ils sont « parmi les favoris du monarque [2] ; ils sont puissants et « riches par toi [3]. Car c'est toi qui es le directeur ; c'est toi « qui es le directeur de tout fils d'une mère [4]. Viens donc à « moi ; sois mon directeur. Je suis un esclave de ta de- « meure. Accorde-moi de parler, avec ta valeur, à la terre « entière. Oui, la multitude des hommes dira : sa gran- « deur, c'est ce qu'a fait Thoth. Oui, ils amèneront leurs « enfants pour leur inspirer de l'ardeur. Tes travaux sont « les meilleurs de tous les travaux ; force et joie à qui « s'y livre ! »

Il nous reste des écrits contemporains de ces zélés

[1] Pap. Anast. V, pl. 9, l. 2 à pl. 10, l. 2.

[2] Les *Trente*. C'était assurément un poste très-honorable et très-envié.

[3] *Par ton faire*.

[4] La traduction de cette phrase est due à M. Goodwin, qui a fait à ce propos une observation bien curieuse. Dans le tableau du pèsement de l'âme, en avant de Thoth qui écrit la sentence favorable, se voient deux figures assises, l'une masculine, avec la légende , s'AÏ, l'autre

littérateurs qui ont vécu tant de siècles avant le père de l'histoire. Quelques efforts encore, et ces premiers titres de l'intelligence humaine n'auront plus rien de caché pour nous. C'est une belle et noble tâche que celle de chercher, par la patiente investigation des textes, à faire disparaître les dernières difficultés qui nous arrêtent. De robustes travailleurs sont sur la brèche; que d'autres les y suivent et viennent grossir les rangs des continuateurs de Champollion. Tel est le vœu que j'exprime en terminant cette série de recherches.

féminine, avec celle de , RENEN. M. Goodwin y découvre le principe mâle et le principe femelle de la procréation; et en effet, immédiatement au-dessous, se voit le fœtus, embryon sans membres mais avec une tête. Il porte le nom de , MESH'EN. Cette ingénieuse explication convient parfaitement, non-seulement à la scène mystique en question, mais encore à tous les passages où l'on rencontre réunies les deux expressions de S'AÏ et RENEN. Dans notre papyrus, il faut restituer quelques signes disparus, et lire PENTI NEB AU-EF S'AÏ RENEN, *Quiconque a été engendré et allaité.* On peut comparer la locution hébraïque אדם ילוד ישדו, l'*homme né de la femme*, (Job, XIV, v. 1).

ADDITIONS.

1° Aux remarques sur le nom du poids , page 25:

Le signe représentait à lui seul le son UTEN dans différents cas. Je citerai notamment cet exemple emprunté aux légendes du sarcophage de Séti I:

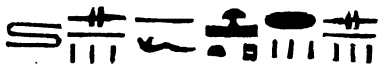 , UTEN-SEN ENEF HA-TAPU-SEN, *Ils lui offrent leurs oblations* [1].

2° Aux preuves de la lecture ⲭⲧ pour le signe , lorsqu'il a un ⲧ pour complément, page 62:

Les légendes du tombeau de Numhotep fournissent le groupe ⲭⲧⲧ-ϒ, dans lequel le signe étudié est bien évidemment déterminatif phonétique du son ⲭⲧ. Si le cartouche n'appartenait pas au roi Thoth, ⲑⲱⲣⲑ, je ne vois décidément pas à quel pharaon on pourrait l'attribuer.

[1] SHARPE. Egypt. Insc., pl. 64, première rangée.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages

I. Arrestation de six esclaves fugitifs sous le règne de Ramsès II. 3

II. Commerce, salaires, comptes, poids et signes monétaires. 14

III. Le nom hiéroglyphique des Pasteurs.—La peste aux temps pharaoniques. 29

IV. Les Hébreux en Égypte. 42

V. La médecine des anciens Égyptiens ; antiquité des clystères; signes de la grossesse. . . . 55

VI. Explication du groupe . . . 80

VII. Nouvelles formes négatives. 88

VIII. Les particules *ou, ni, au contraire*. 94

IX. De quelques singularités orthographiques. . . 99

X. La locution 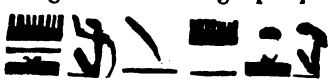 . . . 108

XI. Conclusion; encouragements à l'étude. . . . 112

Additions. 121

FIN

Chalon s./S., Imp. J. Dejussieu.

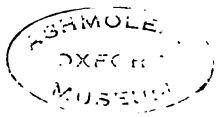

[redacted]

[redacted]